



Comment les agents subversifs utilisent la catastrophe nationale à leur avantage...

PAR TAREK BENALDJIA / AUTEUR, ANALYSTE



Comment œuvrer pour une entreprise publique performante ?

PAR S. TAFI / EXPERT - CONSULTANT INTERNATIONAL / PERFORMANCES MANAGÉRIALES ET TECHNOLOGIQUES



Smart Citizen Wallet : le crédit social bientôt en France ?

PAR SANDRA FREYBURGER / ANALYSTE POLITIQUE, FRANCE PP.8,9

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 25 AOÛT 2022 // N°374 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MINISTRES, PARLEMENTAIRES, INSTITUTIONNELS, OPÉRATEURS PUBLICS ET CHEFS D'ENTREPRISE FRANÇAIS DANS LE STAFF PRÉSIDENTIEL

« L'épreuve d'Alger », test de vérité pour Macron

P.3



L'EDITORIAL DE **L'EXPRESS**

Algérie - France : la réconciliation ?

P.3

Abdelkader Bengrina : « **Il y a une incapacité française à répondre à la demande des Algériens** »

P.3

150 MILLIONS DE BARILS EN PLACE

28 ans plus tard, une importante découverte pétrolière à Adrar

P.2



RÉPRESSION DE LA FRAUDE

Saisie de plus d'un milliard de dinars de marchandises en sept mois

P.4

Tindouf enregistre la 2^e température la plus élevée au monde

P.2



RÉALISATION DE PROJETS D'UN MONTANT DE 10 MILLIONS DE DINARS ET MOINS

Les fabricants pris en étau

P.6



TINDOUF ENREGISTRE LA 2^E TEMPÉRATURE LA PLUS ÉLEVÉE AU MONDE

Le mercure a affiché hier matin 46.9° C dans la wilaya de Tindouf, soit la 2e température la plus élevée en zones urbaines au monde.

Selon le site spécialisé "Eldoradoweather", Reggane et In Salah ont été au rendez-vous avec des températures extrêmes ayant atteint respectivement 46.4 et 45.8° C.



LE MOSSAD POURRAIT ÊTRE DERRIÈRE L'ATTAQUE CONTRE RUSHDIE, RAPPORTE LE JERUSALEM POST

L'attaque au couteau la semaine dernière contre le romancier Salman Rushdie, l'auteur du livre anti-islamique sacrilège, « Versets sataniques » a peut-être été orchestrée par le Mossad, a suggéré Nader Hashemi, directeur du Centre d'études sur le Moyen-Orient à l'Université de Denver, selon le site web du quotidien

israélien Jerusalem Post. Alors qu'il est question que les puissances occidentales et l'Iran sont sur le point de rétablir l'accord nucléaire, M. Hashemi pense qu'il y a deux explications possibles à l'attaque contre Ruschdie. La première étant que l'Iran veuille se venger des États-Unis pour l'assassinat en 2020 du général du

CGRI Qassem Soleimani lors d'une frappe de drone à l'aéroport de Bagdad. La seconde, selon M. Hashemi, celle qui lui semble être la plus probable, est que l'agresseur de Rushdie, Hadi Matar, ait été convaincu de commettre l'attaque par un agent du Mossad se faisant passer pour un agent ou un partisan du CGRI.

L'ARMÉE AMÉRICAINE MÈNE DES FRAPPES EN SYRIE

C'est la réponse à une attaque contre une base de la coalition antidjihadistes: l'armée américaine a annoncé avoir bombardé mardi des bases de milices pro-iraniennes dans l'est de la Syrie. Ces frappes ont eu lieu dans la province de Deir ez-Zor et ont visé des « infrastructures utilisées par des groupes affiliés

aux gardiens de la révolution », a écrit le Commandement central de l'armée américaine au Moyen-Orient (Centcom) dans un communiqué, mercredi 24 août, selon Le Monde. Le corps des gardiens de la révolution, considéré comme l'armée idéologique du régime iranien, figure sur la liste noire

américaine des « groupes terroristes ». Ces « frappes de précision défendent et protègent les forces américaines d'attaques comme celles menées le 15 août dernier par des groupes soutenus par l'Iran », a déclaré le colonel Joe Buccino, le porte-parole du Centcom, dans un communiqué.

DETTE AFRICAINE : LA CHINE EFFACE DES ARDOISES

Accusé d'entraîner des pays africains dans le « piège de la dette », Pékin se défend dans un contexte de rivalité accrue avec les puissances occidentales. L'annonce a été faite par le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, dans le contexte

des réunions de suivi du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac 8), tenu à Dakar, en novembre dernier. « La Chine renonce aux 23 prêts sans intérêt pour 17 pays africains qui étaient arrivés à échéance à la fin de 2021. » Pékin confirme égale-

ment qu'il redirigera près de 10 milliards de dollars de ses droits de tirage spéciaux (DTS) au profit des pays africains. Les détails autour du montant des prêts n'ont en revanche pas été révélés, et on ne connaît pas non plus le nom des États concernés.

FEUX DE FORÊT

DÉPART D'UNE CARAVANE DE SOLIDARITÉ VERS EL TARF ET SOUK AHRAS

Une caravane de solidarité, chargée de 300 tonnes d'aides humanitaires, destinées aux familles sinistrées des feux de forêt enregistrés dernièrement dans les wilayas d'El Tarf et Souk Ahras, a pris le départ mercredi depuis Alger, à l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture

(CNA). Lancée depuis le Palais des expositions aux pins Maritimes, la caravane a été supervisée par le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambl, en présence des représentants de certains opérateurs économiques et des membres de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou.

28 ANS PLUS TARD... UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE PÉTROLIÈRE RÉALISÉE A ADRAR

Une importante découverte de pétrole a été réalisée par Sonatrach, a Haasi Illatou dans la région de Sbaa (wilaya d'Adrar).

Cette découverte intervient 28 ans après la dernière découverte d'huile à Foukroun, dans le périmètre de Sbaa. L'estimation des volumes de cette découverte donne 151 millions de barils, un résultat « très encourageant » pour la suite des activités d'exploration des hydrocarbures dans la région d'Adrar.



MACRON ENCORE DÉSAPPROUVÉ EN AFRIQUE

LE PREMIER MINISTRE DU BURKINA FASO REMET EN QUESTION LE PARTENARIAT AVEC LA FRANCE

Le Premier ministre burkinabè Albert Ouédraogo a déclaré mardi soir que le Burkina Faso se réservait le droit de diversifier ses partenariats, quitte à froisser les partenaires historiques soulignant qu'"il y a des questions à se poser sur le partenariat avec la France". Six mois après sa prise de fonction à la tête du gouvernement de Transition, Albert Ouédraogo qui a accordé un entretien à la télévision publique du Burkina Faso (RTB), s'est exprimé sur la situation sécuritaire, la conduite de la transition et la coopération internationale. S'agissant des mouvements d'humeur enregistrés régulièrement

réclamant la rupture des relations de coopération avec la France, le Premier ministre burkinabè a affirmé : "Je pense qu'effectivement il y a des questions à se poser. On comprend les revendications parce que la France, c'est vrai, c'est le partenaire historique, c'est le premier partenaire, même en termes de chiffres. Mais il faut également dire que (ce qu'un devancier a dit) l'aide doit aider à assassiner l'aide". "Et si depuis des années cette coopération n'a pas permis d'assassiner l'aide, il faut se poser des questions. Et je suis tout à fait d'accord qu'aujourd'hui, il faut tout revoir ».

LE KREMLIN A ANNONCÉ LUNDI CONNAÎTRE LE MEURTRIER DE DARIA DOUGUINA, ASSASSINÉE SAMEDI

Selon le FSB, Natalya Vovk, une soldate du "régiment ukrainien d'Azov", aurait fait exploser la voiture de cette fille d'un proche de Vladimir Poutine. En effet, la Russie a affirmé avoir trouvé le coupable derrière l'attaque à la voiture piégée qui a tué Daria Douguina deux jours plus tôt ; le Kremlin a accusé l'Ukraine et le régiment Azov d'être derrière cette affaire. Dans la soirée, le service fédéral de sécurité de la fédération de Russie (FSB) a ainsi indiqué qu'une Ukrainienne du nom de Natalya Vovk serait derrière ce meurtre. D'après les informations des

renseignements fédéraux, distillées dans la presse russe, la femme de 43 ans serait entrée dans le pays le 23 juillet dernier via l'Estonie dans une Mini Cooper. Elle aurait ensuite loué un appartement dans l'immeuble de Daria Douguina, l'aurait suivie en changeant régulièrement ses plaques d'immatriculation, puis posé un piège dans sa voiture avant de s'enfuir en Estonie. Tout ça, accompagnée de sa fille de douze ans. Un scénario que le FSB a appuyé de plusieurs "preuves" vidéos et images, fournies à la presse.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz



MINISTRES, PARLEMENTAIRES, INSTITUTIONNELS, OPÉRATEURS PUBLICS ET CHEFS D'ENTREPRISE FRANÇAIS DANS LE STAFF PRÉSIDENTIEL

« L'épreuve d'Alger », test de vérité pour Macron

Aujourd'hui, le président français, Emmanuel Macron, sera à Alger pour une visite de trois jours. L'étape est importante pour le président français, car elle intervient à un moment de fragilisation extrême de l'Europe et de la France, notamment.

La révocation de la France au Mali, puis les désaveux successifs au Burkina Faso, au Niger, et récemment encore aux Comores, font que l'Elysée passe par un moment d'extrême fragilisation, dont la guerre en Ukraine n'a fait qu'accroître les formes.

De toute évidence, la France passe pour être la locomotive de l'Europe sur les questions politiques, et on le sait, elle garde la main sur cette influence, qui a tendance à s'estomper certes, mais qui existe encore.

Pour revenir à la visite de Macron en Algérie proprement dite, ce sera un test de vérité, car les Algériens l'attendent au tournant. Ses propos du premier quinquennat lui seront mis sous le nez et les promesses non tenues comptabilisées.

Selon Olivier Véran, porte-parole du gouvernement français, les objectifs de cette visite sont multiples. « D'abord, il va s'adresser à la jeunesse qui entreprend en Algérie. Il va également s'adresser à la communauté française en Algérie qui est nombreuse, et qui est ravie que le président de la République (française) puisse

venir », a-t-il affirmé d'emblée. Lors de cette visite, Emmanuel Macron sera accompagné « d'un certain nombre de ministres, de parlementaires de tous bords, d'acteurs institutionnels, d'opérateurs publics mais également de chefs d'entreprise ». Pour Olivier Véran, le déplacement du président français en Algérie « est placé sous le signe de l'avenir et du renforcement des liens entre la France et l'Algérie pour les jeunes des deux pays ».

Bien sûr, les questions liées aux « enjeux énergétiques et aux enjeux migratoires » seront abordées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français. « La crise énergétique en Europe fera partie des dossiers qui seront sur la table », a-t-il fait savoir. De même, « ce sera l'occasion d'évoquer des coopérations entre la France et l'Algérie sur des enjeux régionaux ou des enjeux militaires. On pense particulièrement à la situation au Sahel ou en Méditerranée ».

Enfin, les deux dirigeants aborderont la question de la mémoire. « Il y aura aussi

la pression des lobbies ».

Bengrina a indiqué que la décision française est devenue « impuissante face à la pression des lobbies racistes et extrémistes, qui ont fait perdre à la France beaucoup de ses intérêts stratégiques en de nombreux endroits », du fait que sa décision a été « détournée par ces mêmes lobbies, motivés par la condescendance coloniale et le mépris des droits légitimes des peuples des anciennes colonies de France ».

Bengrina a exprimé son rejet total de la vision condescendante de la France sur l'Algérie, dénonçant toutes les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie ou leurs « tentatives de nuire à ses intérêts, d'attaquer sa souveraineté ou de porter atteinte aux symboles nationaux ainsi qu'à ses institutions constitutionnelles ».

Le chef du mouvement de la construction a appelé le président français à avoir le courage et la responsabilité de reconnaître les « crimes brutaux commis par la France coloniale contre les Algériens, auxquels on ne peut renoncer par prescription, tentation ou pression ».

I.M.Amine



un objectif de poursuivre le travail d'apaisement des mémoires amorcé par le président de la République (française) antérieurement », a expliqué M. Véran.

F.O.

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



ALGÉRIE - FRANCE : LA RÉCONCILIATION ?

Le président français Emmanuel Macron entame à partir d'aujourd'hui, jeudi 25 août, une visite officielle et d'amitié de trois jours en Algérie. Deuxième du genre, cette visite d'Emmanuel Macron en tant que président est épiée, analysée, disséquée fortement par les politiciens et analystes des deux rives de la Méditerranée, et pas que ! Si beaucoup sont ceux qui s'attendent à ce que cette visite débouche sur des accords qui vont dépasser les dossiers qui fâchent et renforcer les liens d'amitié entre les deux pays, d'autres voix habituées à noircir tout ce qui est algérien prédisent déjà une conclusion à blanc à cette visite.

Connaissant l'attachement des deux pays à certaines questions, telles que l'immigration, le dossier de la mémoire, la question de la présence sur le territoire français d'éléments classés terroristes par l'Algérie..., certains analystes prédisent déjà que les négociations entre les deux parties ne seront pas de tout repos. La présence du grand Rabbin de France parmi la délégation est, selon eux, le grain de sable qui peut enrayer les discussions. Selon toute vraisemblance la France fera de la question énergétique, de la situation au Sahel, de l'immigration et des anciens Français d'Algérie les points nodaux de cette visite.

En cette conjoncture où les prix du gaz et du pétrole flambent, où l'Europe tente de trouver une alternative aux hydrocarbures russes, il est tout à fait normal que les pays européens à leur tête la France se tournent vers Alger. Idem pour la présence française en Afrique ! Honnie, conspuée, invitée à dégager dans de nombreux pays africains, la France va tenter via l'Algérie de sauvegarder ses intérêts en Afrique. Même topo pour la question de l'immigration qui pollue les relations entre les deux pays.

On ne peut pas reprocher à la France le fait qu'elle cherche à consolider ses intérêts et à résoudre ses problèmes. C'est même louable, mais pas au détriment de l'Algérie. L'Algérie a beaucoup de choses à demander à la France et la France doit y répondre positivement, ne serait-ce que sur les questions de la reconnaissance des crimes de sa colonisation, de l'hébergement des éléments subversifs algériens sur son sol et des biens se trouvant en France détournés par la Issaba. Vu la forte délégation qui accompagne Macron, on peut d'ores et déjà annoncer que de nombreux accords seront signés par les deux parties. Et que cette visite qui commence déjà à faire couler beaucoup d'encre avant même son entame sera une grande étape dans la consolidation des relations entre la France et l'Algérie. Macron, même s'il a commis des impairs et qu'il a dit des choses inacceptables sur l'Algérie, a quand même fait beaucoup de gestes positifs. Gageons qu'il en fera d'autres encore plus forts lors de cette visite qui pourrait déboucher sur une véritable réconciliation. M. Z.

ABDELKADER BENGRINA TRÈS CRITIQUE SUR LA VISITE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS :

« IL Y A UNE INCAPACITÉ FRANÇAISE À RÉPONDRE AUX DEMANDES DES ALGÉRIENS »

Le chef du Mouvement El Binaa, Abdelkader Bengrina, a critiqué la visite du président français Emmanuel Macron en Algérie, qui sera aujourd'hui à Alger.

Bengrina a déclaré dans un communiqué hier, que le président français, lors de sa première visite en Algérie, au cours de son premier mandat présidentiel, n'a pas réussi à résoudre les problèmes en suspens entre les deux pays et à respecter la souveraineté nationale », et que les « relations algéro-françaises oscillent encore, en raison de l'incapacité à répondre de manière positive et responsable aux demandes algériennes, ce qui a déteint sur la décision officielle française en raison de

RÉPRESSION DE LA FRAUDE:

Saisie de plus d'un milliard de dinars de marchandises en sept mois

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont saisi, durant les sept (7) premiers mois de 2022, des marchandises d'une valeur globale de 1,049 milliard DA, et ce, dans le cadre des efforts de contrôle économique et de répression de la fraude, indique un bilan rendu public hier, par le ministère.

Les agents de contrôle ont effectué, durant la même période, 1.272.127 interventions ayant permis de relever 123.064 infractions et de dresser 109.284 PV de poursuites judiciaires, outre la proposition de 10.403 fermetures administratives de locaux commerciaux. Ces interventions, précise le document, ont connu une hausse de 32% par rapport à la même période de l'année précédente (966.990 interventions).

Faisant état d'une « hausse sensible de la majorité des indicateurs » durant les 7 premiers mois de 2022, le ministère a précisé que le nombre d'infractions

constatées avait augmenté de 69%, celui des PV de poursuites judiciaires de 58%, et celui des propositions de fermeture administratives de 74%.

Les cargaisons importées contrôlées au niveau des frontières ont reculé de 25%, de même pour les cargaisons refusées pour non conformité qui ont enregistré une baisse de 23%.

Ce recul s'explique, selon le ministère, par le durcissement des mesures de contrôle aux frontières en application des directives du Gouvernement visant l'encadrement du commerce extérieur et la rationalisation des importations. L'évaluation des résultats des opérations de contrôle analytique fait ressortir, quant à elle, une augmentation conséquente de 13% en termes d'échantillons prélevés pour analyse, explique le bilan du ministère, notant, par la même, une hausse de 26% du nombre de déterminations effectuées avec des instruments de mesure.

I.Med

LE MINISTRE LUXEMBOURGEOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN VISITE EN ALGÉRIE

Le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a entamé depuis hier, une visite de trois jours en Algérie, indique un communiqué de la diplomatie luxembourgeoise.

Le même communiqué a dit que lors de cette visite, Jean Asselborn rencontrera le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et sera ensuite reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirme la même source.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise « saisira l'occasion de sa visite pour présenter à ses interlocuteurs algériens les efforts de l'Union européenne pour contrecarrer les effets négatifs de la guerre (en Ukraine) sur la sécurité alimentaire ».

LA PROTECTION CIVILE LE SOULIGNE :

Tout est sous contrôle

L'assistance aux habitants des villes touchées par les incendies, dans un élan de solidarité, a été fédératrice. La solidarité fonctionne et continue de fonctionner.



Aucun incendie ne s'est déclaré hier, selon un bilan établi par la Protection civile. La direction générale de la Protection civile a néanmoins affirmé que « tous les moyens aériens et terrestres du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récolte sont mobilisés pour intervenir en cas de nécessité ». Durant les dernières 24 heures, les équipes des sapeurs-pompiers sont parvenues à maîtriser 58 foyers (cinq feux de forêts, trois feux de maquis, 22 feux de broussailles et 18 feux de récolte), dans quatorze wilayas (Tizi Ouzou, Sétif, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras, Tipaza, Guelma, Chlef, Bejaia, Alger, M'sila, Bordj-

Bou-Argeridj, Tissemsilt, Mila et Ain-Defla). Ces incendies ont touché 40 hectares de forêts, un hectare de maquis, six hectares de broussailles et réduit à néant 1721 bottes de foin et 924 arbres fruitiers. Par ailleurs, les parquets de la République ont ouvert des enquêtes contre x dans les wilayas touchées par les flammes. Ainsi, un pyromane présumé a été arrêté à Souk Ahras. Il a été placé sous mandat de dépôt, il est soupçonné d'avoir mis délibérément et intentionnellement le feu à la forêt située pas loin de la cité des 400 logements. À El Tarf, quatre personnes, suspectées d'avoir mis le feu à des forêts,

ont été également arrêtées. Le parquet de la République du tribunal d'El Tarf a annoncé mardi 23 août le placement sous mandat de dépôt des quatre mis en cause. L'assistance aux habitants des villes touchées par les incendies, dans un élan de solidarité, a été fédératrice. Ainsi, la solidarité fonctionne et continue de fonctionner. Une caravane de solidarité, chargée de 300 tonnes d'aides humanitaires, destinées aux familles sinistrées a pris hier le départ depuis Alger, à l'initiative du ministère de l'Agriculture et du développement rural, en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture (CNA). Lancée

depuis le palais des expositions aux pins Maritimes, la caravane a été supervisée par le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, en présence des représentants de certains opérateurs économiques et des membres de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou. Dans une déclaration à la presse, M. Hambli a indiqué que cette caravane, composée d'une dizaine de semi-remorques, était chargée de 300 tonnes d'aides humanitaires, essentiellement des denrées alimentaires, eau minérale et divers autres articles et dons des agriculteurs, des bienfaiteurs et d'opérateurs économiques des secteurs public et privé. Le président de la CNA a ajouté que cette caravane s'inscrit dans le cadre d'une opération de solidarité d'envergure, initiée depuis quelques jours, pour la collecte de denrées alimentaires et diverses autres aides aux familles et agriculteurs affectés par les feux de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas du pays. Il a également assuré que la Chambre nationale d'agriculture coordonne une opération de collecte d'aliment de bétail au profit des éleveurs dans les wilayas sinistrées, soulignant que « l'initiative vise à soutenir les agriculteurs en pareil circonstance ». Y.S.

POUR L'AIDER À RETROUVER UNE SUSPECTE MÊLÉE À DES ACTES CRIMINELS LA DGSN LANCE UN APPEL À TÉMOINS

La Direction nationale de la Sûreté nationale a lancé un appel à témoins aux citoyens, pour retrouver une jeune femme, répondant aux initiales H.M.A, suspectée être l'auteur d'actes criminels. La démarche de la police nationale est conforme, précise-t-on dans un communiqué de presse, à l'article 17 du Code de procédures pénales. Elle a été soumise à une autorisation, délivrée par le Procureur de la République près le tribunal d'El Harrach - Alger. La DGSN requiert des citoyens, qui la connaissent, l'ont croisée ou ont été ses victimes, de prendre attache avec le juge instructeur de la première chambre de la juridiction susmentionnée ou de se rapprocher d'un commissariat à proximité. R.N.

DES EXPERTS L'AFFIRMENT :

« AVEC L'AIDE D'UN SYSTÈME DE SANTÉ RÉCEPTIF, ON PEUT FAIRE BEAUCOUP »

Une série de mesures destinées à améliorer le système de santé ont été formulées par le gouvernement. L'Exécutif estime que les principaux défis auxquels est confronté le système de santé résultent de la transition sanitaire et démographique que traverse le pays. Celle-ci demeure attachée au principe de la protection et de la promotion de la santé des citoyens. La protection dont il est question vise à atteindre la couverture sanitaire universelle et à placer, à l'horizon 2030, l'Algérie dans la moyenne internationale pour l'ensemble des indicateurs de référence en matière de santé publique. Le plan du gouvernement concerne principalement les mesures relatives au renforcement et à « l'organisation de l'offre de soins dans l'objectif d'assurer des services de qualité, dans le respect de la dignité des malades ». Ses grandes lignes portent sur un système de santé planifié en mesure de hiérarchiser les soins, de renforcer la prévention, de développer les soins de proximité, et de prendre en charge la transition épidémiologique et les disparités géographiques. Le secteur de la Santé a été renforcé, au cours des deux dernières années, par la création d'hôpitaux spécialisés dans les urgences dans plu-

sieurs wilayas et l'extension des services d'urgences au sein des Centres hospitalo-universitaires (CHU). Le ministère de la Santé s'est employé, dès le second semestre de 2021, au renforcement des différentes régions, notamment celles à forte densité démographique, par la création, la rénovation et l'équipement de nombreuses polycliniques, tout en réservant quelques-unes à la prise en charge des urgences médicales légères afin d'atténuer la saturation des grands établissements hospitaliers universitaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan d'action du gouvernement (PAG) et figure parmi les objectifs du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer l'accueil et à rapprocher la santé du citoyen. Elle répond également à ses orientations sur la nécessité d'optimiser les urgences médico-chirurgicales. En effet, le nombre de polycliniques de proximité a atteint 1767 structures à travers l'ensemble du pays, soit une moyenne de deux polycliniques par wilaya, dont certaines, 116 exactement, sont classées « cliniques de référence », au moment où la capitale bénéficie de plus d'établissements similaires en raison du nombre d'habitants et en réponse à la demande croissante. Quant à la prise en charge médicale, précise le directeur des Structures de proximité au ministère de la Santé, Dr. Boualem Cherchali, la tutelle a arrêté trois stades de soins, le premier concerne les cas légers,

d'ailleurs pris en charge au niveau de la polyclinique, les cas plus ou moins complexes sont traités dans les établissements hospitaliers publics et spécialisés (EPH/EHS), tandis que les traumatismes graves sont pris en charge par les CHU. Fonctionnant 24/24H, ces cliniques contribuent à desserrer l'étau sur les services d'urgences au sein des établissements hospitaliers, à organiser les soins et à inculquer la culture de l'orientation des patients vers les cliniques de référence, a-t-il précisé. Le ministère s'attèle, dans ce sens, à mettre à disposition des polycliniques, et plus particulièrement des urgences, une ambulance équipée et à réparer les pannes des appareils dans des délais courts afin que ces structures demeurent toujours au service du citoyen. Le même responsable a affirmé que le manque de ressources humaines dans le corps paramédical était soulevé au ministère qui œuvre, justement, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à investir dans la formation et la spécialisation notamment dans la gynécologie-obstétrique, la réanimation et la radiologie. « Prévus par la loi de 2018 relative à la Santé, le service d'aide médicale urgente (SAMU) et le secteur privé, deux partenaires aussi importants l'un que l'autre, devraient également être largement impliqués dans la prise en charge des urgences médicales », a-t-il conclu.

R.N.

LA DÉCOLONISATION EN DÉBAT AU PARLEMENT AFRICAIN

Des députés algériens y prennent part

Les députés algériens ont eu des entretiens enrichissants avec des parlementaires de plusieurs pays africains, à l'occasion de la réunion du PA.

Une délégation parlementaire conjointe-APN et Conseil de la Nation prend part, aux réunions des commissions permanentes du Parlement africain (PA) qui se déroulent à Midrand (Afrique du Sud), selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Devant se tenir du 22 août au 2 septembre, les réunions des Commissions permanentes du P.A. ont démarré lundi, sous le thème : « Promouvoir la résilience dans le domaine de la nutrition sur le continent africain : accélérer le capital humain et le développement social et économique ». Les commissions devront participer à un atelier conjoint en préparation du lancement de la session ordinaire du PAP prévue en octobre prochain», précise la même source. La délégation algérienne se compose de parlementaires ayant la qualité de membres permanents au sein du PA. Il s'agit des députés de l'APN : Boutbig Fateh, Sokras Mohamed et Lamali Bahdja et des sénateurs, Azzeddine Abdelmadjid et Abdelmalek Tachrifet. Dans le cadre de sa participation à la séance d'ouverture, le membre du Conseil de la Nation Azzeddine Abdelmadjid a prononcé un discours au nom du groupe géopolitique nord-africain dirigé par l'Algérie, dans lequel il a appelé à diffuser l'esprit de renouveau, d'enrichissement de sens et de définition de l'identité panafricaine afin d'accompagner les changements qui s'opèrent sur le continent. Tout comme il s'est attardé sur la nécessité d'activer l'ac-



tion parlementaire africaine commune et de rapprocher cette importante institution continentale du citoyen africain. Comme suggestions, le sénateur Azzeddine Abdelmadjid a formulé plusieurs propositions qui renforceraient le rôle des structures du Parlement africain dans la réalisation de ses objectifs, dont la mise en place d'une commission sur les enjeux et les défis auxquels l'Afrique est confrontée à la lumière des transformations rapides auxquelles elle assiste. Par ailleurs, l'Algérie participe

régulièrement aux activités du Parlement africain en tant que membre fondateur, et contribue à travers les deux chambres du Parlement à enrichir ses textes et à renforcer son rôle essentiel dans l'incarnation des valeurs et principes de l'Union africaine en tant qu'institution mère ainsi que la défense des valeurs nobles des pionniers du continent, à travers la consolidation de la démocratie et la rationalisation de la gouvernance, le développement, la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que le soutien au droit des

peuples à l'autodétermination, et la protection de ce droit de l'Homme contre les régimes occultes qui s'efforcent de perpétuer l'horrible histoire coloniale sur le continent africain. Il est, par ailleurs, utile de souligner que la délégation algérienne a eu des entretiens enrichissants avec des parlementaires de plusieurs pays africains frères et amis, au cours desquels ils ont évoqué de nombreuses questions qui concernent les peuples du continent, notamment la question de la décolonisation et le pillage des richesses opérés par les régimes occupants. **YB**

Libye : l'ONU « préoccupée » par l'escalade militaire en cours

L'ONU s'est dit « profondément préoccupée » mardi par une montée des tensions entre rivaux politiques libyens, qui fait craindre une nouvelle guerre civile dans ce pays, appelant à la « désescalade immédiate ». La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) suit, selon un communiqué, « avec une profonde inquiétude les mobilisations militaires et la menace de recourir à la force » dans le but de résoudre une crise de légitimité entre factions rivales. La Libye a sombré dans le chaos après le soulèvement ayant entraîné la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, avec des pouvoirs rivaux, une myriade de milices armées et des mercenaires

étrangers disséminés dans le pays, le tout sur fond d'ingérences étrangères. La crise s'est aggravée en février dernier lorsque le Parlement siégeant dans l'est a désigné Fathi Bachagha, ancien ministre de l'Intérieur, comme nouveau Premier ministre, alors que le chef de l'exécutif installé à Tripoli (ouest), Abdelhamid Dbeibah, refuse de lui céder le pouvoir. « Le recours à la force par une partie est inacceptable et ne pourra pas aboutir à (...) la reconnaissance de la communauté internationale », a averti la mission onusienne, appelant les différents rivaux à la « désescalade immédiate ». L'impasse politique et la crise qui secouent la Libye « ne peuvent être

résolus par la confrontation armée », a-t-elle martelé. La mise en garde de l'ONU fait suite à des appels lancés récemment par le gouvernement Bachagha aux « hommes honnêtes de Libye » à ne pas devenir « les soldats des injustes », en allusion au camp Dbeibah dont le gouvernement « est désormais obsolète et illégitime ». « Le gouvernement libyen, sous la direction de Fathi Bachagha, met en garde tous sans exception qu'aucune injustice ou combat ne visent ceux qui se rangeront du côté de la légitimité », a ajouté M. Bachagha mardi. Depuis sa désignation par le Parlement, il tente, sans succès, d'entrer à Tripoli pour y asseoir son autorité, menaçant derniè-

rement de recourir à la force pour y parvenir, après avoir d'abord écarté l'option militaire. Les affrontements entre groupes armés fidèles à l'un ou l'autre des Premiers ministres sont devenus récurrents. Le 22 juillet, des combats à Tripoli avaient fait 16 morts dont au moins un enfant, et une cinquantaine de blessés. Le gouvernement en place à Tripoli est né début 2020 d'un processus politique parrainé par l'ONU, avec comme principale mission l'organisation d'élections législatives et présidentielle initialement prévues en décembre dernier, mais reportées sine die en raison de fortes divergences sur leur base juridique. **AFP**

Vaccins anti-Covid-19 : La Chine fournit plus de 189 millions de doses à l'Afrique

La Chine a fourni plus de 189 millions de doses de vaccins contre le Covid-19 à 27 pays africains, depuis la 8e conférence ministérielle du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC), tenue en novembre 2021, selon plusieurs médias. Au cours de cette conférence, la Chine, un pays fortement présent en Afrique, a annoncé qu'elle

entendait fournir au continent un milliard de doses supplémentaires. La Chine a annoncé également dix projets médicaux et sanitaires pour les pays africains dans le cadre d'une opération qui prévoyait aussi l'envoi de 1.500 professionnels médicaux et experts de santé publique en Afrique. « Depuis la 8e Conférence ministérielle, la

Chine a soutenu la lutte de l'Afrique contre la pandémie, ainsi que sa reprise et son développement post-pandémie, à travers des projets d'aide concrets », a indiqué Liu Junfeng, responsable de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement. Selon les dires de M. Liu, la Chine continuera à expédier des vaccins et des fournitures de lutte contre la pandémie à des pays africains, et à travailler avec l'Afrique pour mettre en œuvre les mesures de coopération anti-pandémie. Les mêmes sources indiquent que les entreprises chinoises ont joué un rôle actif dans l'améliora-

tion de l'accessibilité et du caractère abordable des vaccins contre la COVID-19 en Afrique. Les vaccins développés par la société China National Biotec Group (CNBG), filiale bioscientifique de Sinopharm, ont été approuvés pour une utilisation par 47 pays africains. Sinovac, une autre société biopharmaceutique chinoise, a fourni des vaccins aux pays africains et promu la coopération avec ces pays dans les domaines tels que la recherche clinique, la production localisée et le stockage de la chaîne du froid afin de contribuer à la prévention et au contrôle de la pandémie en Afrique. **RN**

HASSI ILLATOU À ADRAR

Sonatrach réalise une importante découverte de pétrole

Le Groupe Sonatrach vient encore une fois de réaliser des résultats positifs lors des opérations de forage au sud du pays. En effet, Sonatrach a annoncé hier une importante découverte à Hassi Illatou, dans la wilaya d'Adrar.

Dans un communiqué rendu public hier, le Groupe Sonatrach a fait part de « la réalisation d'un résultat positif du forage Hassi Illatou Est-1 (LTE1), réalisé dans la concession Sbâa dans la wilaya d'Adrar ». « Cette découverte intervient 28 ans après la dernière découverte d'huile réalisée dans la région de Sbâa en 1994, localisée à 6 Km du centre de traitement de Hassi Illatou », a précisé Sonatrach dans son communiqué. De plus, et d'après selon la même source, « l'estimation préliminaire des volumes de cette découverte donne un volume en place entre 48 et 150 millions de barils ». « Ce résultat positif est très encourageant pour la poursuite de l'activité Exploration des



hydrocarbures liquides dans la région de Sbâa ; afin de garantir l'approvisionnement de la raffinerie d'Adrar », s'est félicité le Groupe.

Trois importantes découvertes de Gaz et de pétrole

Pour rappel, le 25 juillet dernier, le Groupe Sonatrach avait annoncé la réalisation de trois nouvelles découvertes. En effet, il s'agissait de deux découvertes de gaz en effort propre et d'une découverte de pétrole en partenariat avec l'entreprise italienne Eni. Pour la première découverte de gaz à condensat, réalisée dans deux réservoirs dévoniens, suite au forage par d'un puits d'exploration dans le périmètre de recherche « In Amenas 2 » du Bassin d'Illizi, les débits enregistrés étaient de 300 000 m³/j de gaz et 26 m³/j de condensat à partir du premier réservoir et de 213 000 m³/j de gaz et 17 m³/j de condensat à partir du second. Concernant la deuxième découverte, réalisée lors du forage d'un puits de délinéation sur le périmètre de recherche « Taghit » du Bassin de Béchar, le résultat avait mis en évidence un potentiel de gaz dans ce réservoir non testé auparavant dans une région considérée comme domaine émergent. Enfin, par rapport à la dernière découverte, réalisée lors d'un forage en partenariat avec ENI dans le périmètre de recherche « Sif Fatima 2 » situé dans la région nord du

Bassin de Berkine, le résultat avait mis en évidence une découverte de pétrole brut dans les grès du réservoir Trias Argileux Gréseux Inférieur (TAGI) de la formation triasique. Durant le test de production, "le puits a donné lieu à 1.300 barils/jour d'huile et 51.000 m³/jour de gaz associé", avance Sonatrach. La mise en production de ces deux découvertes se fera à travers un développement rapide "fast-track", étant donné leur proximité des installations existantes d'OHANET et de Rhourde Oulad Djemaa (ROD), explique la compagnie. Dans le même sillage, un troisième résultat positif a été enregistré par Sonatrach lors du forage d'un puits de délinéation "Tamzaia-3" (TAMZ-3) sur le périmètre de recherche "Taghit" du bassin de Bechar, où une production "intéressante" de gaz a été obtenue lors du test de formation du réservoir siegenien (dévonien inférieur), annonce également le groupe. "Ce résultat met, ainsi, en évidence un potentiel de gaz dans ce réservoir non testé auparavant dans une région, considérée comme domaine émergent", conclut le communiqué. **Badreddine K**

RÉALISATION DE PROJETS D'UN MONTANT DE 10 MILLIONS DE DINARS ET MOINS

Les fabricants pris en étau

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, les fabricants en charge de la réalisation, dans le cadre du soutien et du développement de l'entrepreneuriat, de projets d'un montant de 10 millions de dinars et moins, s'alarment des conditions insoutenables auxquelles ils sont soumis. Ils sont tenus de livrer leurs produits clé en main avec seulement 10% du montant sur chaque projet versé à la commande. Dans pareilles conditions, quel choix s'offre aux fabricants ? Ces derniers se voient, en fait, obligés de financer la quasi-totalité du projet avec leurs fonds propres, les banques commerciales de sou-

tien au développement trop frileuses, refusant généralement dans s'impliquer dans ces opérations d'investissements. Le problème est que l'opérateur, avec seulement deux, voire trois commandes, se trouve dans l'incapacité absolue de financer les projets, en raison de l'ampleur des fonds à devoir mobiliser. Les fabricants soulignent que la double crise économique et sanitaire a produit des effets dévastateurs, lesquels se sont traduits par un assèchement drastique des liquidités des entreprises dont la plupart peinent à équilibrer leur gestion. Ils ajoutent, par ailleurs, que les textes en vigueur

régissant l'économie sont en total déphasage avec la réalité économique. Et, que cette dernière exige que des mesures volontaristes doivent impérativement être prises pour une véritable relance du développement loin de toutes les entraves des schémas scolastiques. Les fabricants proposent, en outre, de relever l'apport du client de 10% à 50% à la commande afin de desserrer l'étau dans lequel ils se trouvent. De même, ils interpellent les pouvoirs publics, leur demandant d'élaguer la législation de toutes les pesanteurs qui empêchent le redécoupage de l'économie.

YS

CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT (CAP)
COOPÉRATION AVEC DES HOMMES
D'AFFAIRES JORDANIENS



La Confédération algérienne du patronat (CAP) a signé un mémorandum de coopération avec l'Association des hommes d'affaires jordaniens dans le but de renforcer la coopération et les échanges entre les deux organisations, a annoncé hier l'organisation patronale dans un communiqué. Ce mémorandum de coopération a été signé entre les membres de la délégation de la CAP avec leurs homologues du "Jordanian Businessmen Association", en marge du Salon international de l'agroalimentaire (International Food and Technology Expo) qui s'est déroulé du 17 au 20 août courant à Amman en Jordanie, a-t-elle précisé. Les représentants de la Confédération algérienne du patronat se sont déplacés à Amman pour participer au Salon international de l'agroalimentaire dans le cadre de leurs activités à l'international, a ajouté le communiqué. Lors de l'inauguration officielle de cet événement, qui a vu la participation des pays du Golfe, tels que l'Arabie saoudite, le Bahreïn et le Sultanat d'Oman, les membres de la délégation de la CAP ont été reçus par le

ministre jordanien de l'Industrie et ont eu des réunions et des discussions avec des représentants des chambres de commerce du Royaume Hachémite. Les membres de la délégation de la CAP ont également tenu, en marge de ce salon, des réunions avec leurs homologues du Jordanian Businessmen Association "pour établir une nouvelle vision des relations économiques entre opérateurs des deux pays", a fait savoir l'organisation patronale. A ce titre, "un mémorandum de coopération (MOU) a été signé à Amman, le samedi dernier 2022, entre les deux organisations patronales, dans le but de renforcer la coopération et les échanges". La délégation de la CAP a tenu, aussi, des réunions avec les représentants des départements ministériels du Royaume Hachémite, notamment avec les ministères de l'Industrie et de la Santé, et ce, afin de renforcer les relations de coopération entre les milieux d'affaires et promouvoir, les investissements entre la Jordanie et l'Algérie, a-t-on souligné de même source.

B.K

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Perspectives d'investissement avec un opérateur indien

Le secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Bouziane Mahmah, a reçu mardi, le représentant de la société indienne "Kalpataru Power Transmission LTD", Ramesh Gupta, avec lequel il a évoqué la coopération technique et les perspectives d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, "les deux parties ont abordé la coopération technique et les perspectives futures d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque et la biomasse, en souhaitant voir se développer des projets prometteurs qui privilégient

les échanges d'expertises et le transfert du savoir-faire", précise-t-on dans le même texte. M. Mahmah a souligné, dans ce sens, que son ministère a mis en place un plan stratégique qui s'articule autour de la transition énergétique axée, principalement, sur le développement massif et la promotion des énergies renouvelables, à travers l'incitation à l'investissement dans ce secteur, et en optant pour les énergies propres pour la production de l'électricité. Il a mis, également, l'accent sur l'importance du programme de 15.000 MW à l'horizon 2035, suscitant un réel intérêt du représentant de l'entreprise KPTL, ajoute-t-on. Pour sa part, M. Gupta, a présenté la vision de son entreprise en matière de fourniture de services

de sous-traitance EPC pour les pipelines, les terminaux et les stations de collecte de gaz, de la transmission d'énergie, ainsi que de ses réalisations dans le domaine du photovoltaïque à l'international. Le représentant de la société indienne s'est enquis également de l'état d'avancement et les modalités du projet "Solar 1000" et celui du programme 15.000 MW, indique-t-on. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de "poursuivre les échanges et d'affiner les propositions pour identifier, techniquement et de façon concrète, des axes de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et du développement durable", conclut le communiqué.

R.E

INCENDIES DE FORÊT À GUELMA

Près de 4 km de réseau électrique endommagés

Les incendies qui se sont déclarés ces derniers jours à Guelma ont causé la destruction d'environ 4 km de lignes de réseau d'électricité et des coupures de courant électrique dans plusieurs communes, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la Sonelgaz-Distribution à Guelma.

La vague des incendies, notamment ceux signalés le 17 et le 18 août courant, ont entraîné d'importants préjudices aux équipements et réseaux électriques existants dans les régions forestières et proches des foyers d'incendies, a précisé la même source à l'APS, affirmant que les plus grands dégâts ont concerné les câbles transporteurs d'énergie à travers 7 communes de la wilaya. Les câbles électriques touchés par les incendies durant cette période sont répartis sur 2.000 mètres à la commune d'Ain Benbeida, 500 mètres à la commune Oued Cheham, 500 mètres à la commune Medjez Sefa

et un même linéaire détruit à la commune de Dahouara en plus de 300 mètres linéaire de câbles détruits à la commune Mezline et 160 mètres à la commune Bouati Mahmoud et 150 mètres à la commune Bouhenacha, selon la même source. Comme mesure préventive, les services concernés ont dû couper le courant électrique dans plusieurs communes notamment celles touchées par les feux, a rappelé la même source précisant que dans la commune Bouhachana (35km au sud de Guelma) et en plus des dégâts causés sur les équipements électriques, les feux ont causé également l'endommagement du réseau de distribution public du gaz naturel approvisionnant la mechta El Gargar, nécessitant la mobilisation des équipes techniques de la Société qui sont intervenues rapidement pour réparer et protéger le réseau et garantir l'alimentation des habitants en gaz naturel. Selon la même source, il a été procédé à la mobilisation de 16 équipes d'exploitation d'électricité et de gaz pour réparer l'électricité et relancer l'approvisionnement en gaz à travers les communes touchées par les feux de forêts.

APS



TLEMCCEN :

Les travaux avancent dans la zone industrielle d'Ouled Ben Damou

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, accompagné du wali de Tlemcen, Amoumen Mermouri, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle Ouled Ben Damou, dans la commune de Maghnia. Selon la cellule de communication de la wilaya, la visite a commencé par une présentation par l'Office d'études et de réalisations urbaines d'Oran (URBOR) sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement de cette zone industrielle, qui occupe une superficie de 103 hectares et qui est en cours de réalisation et en cours d'exécution par

l'Agence régionale d'Intermédiation et de régulation immobilière (ANIREF). L'entreprise de construction Dnoui a également eu l'occasion d'exposer une présentation sur la suite de la réalisation, où il s'est engagé à achever les travaux avant le 31 décembre 2022. Au cours de la visite et après examen des deux offres, le secrétaire général du ministère de l'Industrie s'est enquis des problèmes et carences qui pourraient entraver la réalisation des travaux, tout en exprimant sa satisfaction quant au bon déroulement des travaux d'aménagement de cette zone industrielle, et que cette dernière soit considérée comme l'une des premières zones industrielles en termes de taux d'avancement des travaux, qui s'élevait à 70%. Pour sa part, le wali a salué le rôle et l'importance des zones industrielles dans la promotion et le renforcement de l'investissement industriel local.

APS

DES SPÉCIALISTES LE RÉVÈLENT

Nécessité de livrer les projets dans les délais impartis

Le wali de Relizane a effectué une visite de travail et d'inspection dans la commune d'Ammi Moussa, où il s'est enquis des travaux de réhabilitation de la rue principale de la ville. Il s'agit, selon la cellule de communication, «d'un projet important qui contribue à l'amélioration urbaine de la façade El Ouancharis, qui a nécessité une réduction de la durée de la réalisation avec le respect des normes techniques». A cet effet, le wali a ordonné l'élaboration d'une fiche technique pour la réalisation de trottoirs dans la même rue avec éclairage public, suivie d'autres opérations pour aménager progressivement les voiries secondaires». Il a ensuite inspecté les travaux de réhabilitation du CEM Aggoune-Mohamed, tout en instruisant les responsables du projet de «terminer les travaux dans un délai de 10 jours et les travaux de chauffage en 15 jours, tout en renforçant le chantier avec des ouvriers pour s'assurer que

les élèves seront reçus dans de bonnes conditions». Le wali de Relizane a écouté les préoccupations des citoyens, notamment celles liées au développement et à l'expansion urbaine, appréciant les suggestions des présents, les considérant comme constructives qui expriment la prise de conscience du citoyen et l'étendue de sa contribution au développement local. La wilaya a renouvelé son appel aux présidents d'APC sur la nécessité de consulter la société civile. Il a précisé que «le programme 2023 sera orienté principalement vers l'amélioration urbaine à travers l'aménagement des rues principales et des espaces publics». Dans les communes d'Oued Rhiou, Ouled Sidi El-Mihoub et Hamri Centre, les travaux de réhabilitation des écoles ont été inspectés, pour l'amélioration des conditions de scolarisation. Le wali a instruit les chefs de daïra et le directeur de l'équipement public, en coordination avec la direction de l'éducation, de «veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises dans les délais requis, notamment le chauffage et l'alimentation scolaire».

Y.B.

EL-BAYADH

Elaboration d'une étude technique pour l'éradication du point noir du versant El-Guermi

Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, en visite d'inspection dans la wilaya d'El-Bayadh, a enjoint les responsables à préparer une étude "complète et précise" permettant d'éradiquer le point noir et le problème d'interruptions de la circulation sur la route nationale 47 (RN 47) au niveau du versant "El-Guermi", à la sortie sud-est du chef-lieu de la wilaya. Le ministre a appelé à prendre "toutes les mesures urgentes pour préparer une étude complète et précise afin de dégager des solutions appropriées" en prévision de l'inscription d'une opération pour traiter ce point. Le versant El-Guermi est connu pour être difficile à traverser en raison des chutes de neige et lors des intempéries qui provoquent des torrents. Kamel Nasri a chargé la Direction de wilaya du secteur et l'instance de contrôle technique des travaux publics de réaliser

l'étude géotechnique et de fournir les solutions disponibles qui tiennent compte des moyens de sécurisation et des mesures de sécurité routière sur ce talus conformément aux normes en vigueur. Le ministre a souligné l'importance de la RN 47 qui traverse le territoire de la wilaya d'El-Bayadh et qui est, a-t-il dit, la pierre angulaire de la dynamique économique dans cette région, en plus de son rôle dans la relance du tourisme dans les régions des Hauts plateaux et dans le sud du pays. Plusieurs projets ont été réalisés pour réhabiliter les différents tronçons de cet important axe routier de la wilaya d'El-Bayadh et éliminer les points noirs qui le traversent afin de sécuriser le transport des personnes et des marchandises, mais aussi permettre à cette infrastructure de répondre aux besoins du trafic qui augmente en intensité, a-t-on indiqué. Le programme de la deuxième journée de la visite de travail et d'inspection du ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, à la wilaya d'El-Bayadh comprend l'inspection des travaux de réhabilitation d'une partie de la route nationale 47 (N 47) entre la commune de Boualem (El-Bayadh) et Aflou dans la wilaya de Laghouat sur une distance de 30 km.

RR

MOSTAGANEM

LE CHANTIER DE RÉALISATION DE 600 LOGEMENTS TRAÎNE

Le wali de Mostaganem, Aissa Boulhia, a inspecté le chantier de réalisation de 600 logements AADL qui a connu «un arrêt pendant quatre ans» après que l'entreprise ait abandonné le projet, qui a été relancé en janvier de cette année. 188 logements ont été effectivement livrés dans les six mois. Selon la cellule de communication de la wilaya, le wali a souligné «le respect des délais par l'entreprise chargée de la réalisation des bâtiments restants avec les aménagements extérieurs». Lors de l'inspection du chantier de mise en œuvre,

l'entreprise s'est engagée à livrer deux bâtiments «en septembre prochain», tandis que les restes à réaliser seront «achevés d'ici fin 2023». Le wali a également rencontré les bénéficiaires des logements AADL dans la localité d'El-Hachemi ; le problème de la pénurie d'eau a été soulevé, où il a donné des instructions pour «s'occuper du problème à la direction de l'Algérienne des eaux, en coordination avec l'agence locale de l'AADL au cours de cette semaine».

Y.B.

ALGÉRIE :

Comment les agents subversifs utilisent la catastrophe nationale à leur avantage...



Par Tarek Benaldjia
Auteur, analyste

« Nous sommes confrontés, dans notre pays, à une conspiration monolithique et impitoyable qui compte principalement sur des moyens secrets pour étendre sa sphère d'influence par l'infiltration plutôt que l'invasion, la subversion plutôt que les élections et l'intimidation au lieu du libre-arbitre ».

Un jeu se joue avec les nerfs des algériens. Une guerre est menée contre l'influence de notre pays. Au moment où l'économie de l'Algérie a beaucoup progressé ces dernières années et la capacité des autorités algériennes à financer les mesures de réforme s'est fortement développée à un moment où le pays enregistre un excédent budgétaire et rembourse ses dettes internationales. Et cherchait à jouer un rôle plus prononcé dans la gouvernance de l'économie de puissance régionale.

Oubliez que ses « agents subversifs » viennent en aide à l'Algérie, ils ont saboté les efforts du pays depuis fort longtemps. Ils ont coopéré avec les mouvements terroristes internationaux. Ils ont coopéré avec le Makhzen marocain le capo de l'entité sioniste d'Israël. Alors qu'ils brûlaient des forêts, ils concluaient des accords avec eux. Même pendant cette période de catastrophe nationale, ils ont donné la priorité à leurs gains personnels et à leurs sentiments anti-algériens.

Ceux qui sont toujours à l'affût des angles morts de l'Algérie, ont simultanément retroussé leurs manches pour passer à l'action et répandre la haine, au lieu « d'apporter une contribution », ou aider à découvrir pourquoi ou comment les incendies ont éclaté, comment ils pourraient être tous éteints au moment de l'impact, ce qu'il faudrait faire, ou de choisir de courir un risque pour tenter d'aider quelqu'un qui était en détresse, qui était désavantagé et qui se faisait meurtri par des éraflures et des brûlures nécessitant des secours.

Ils ont montré une fois de plus qu'ils n'avaient pas de sentiment national à l'égard de l'Algérie. Ils ont révélé que leur perception de la nation ne va pas au-delà des organisations terroristes, des groupes de pressions, des gains personnels et des camps idéologiques et des camps politiques au niveau mondial reconnus hostiles au pays. Ils ont révélé leur incapacité, à comprendre « la

notion d'Etat », (ou de son équivalent), qui doit probablement être complétée au cas par cas. Une perception nationale positive commune et pluriethnique de la société algérienne. Ils ont révélé que la pérennité, paradigme des algériens n'est pas leur combat de tous les jours.

En fait, ils ne se sont jamais impliqués dans aucune des luttes de l'Algérie. Au contraire, ils agissent comme les porte-parole légitimes des forces assaillantes et bloquantes contre l'axe national. Nous avons été témoins de cela à plusieurs reprises.

En cas de catastrophe naturelle, une lutte nationale est indispensable. Cela va au-delà de la politique. Mais les agents ne possèdent pas cette maturité. Ils se sont tous avérés être des opportunistes se cachant derrière le Makhzen opèrent dans un milieu social qui les entoure et les soutient et qui est leur vivier. En outre quelques organisations terroristes internationales ont cherché à mettre en place des « cellules dormantes » attendant insidieusement de profiter de la situation composées d'agents clandestins dont le but est de mener une existence aussi anodine que possible pendant une longue période, jusqu'à ce qu'ils soient « activés ».

Ceux-ci, se développent en tandem et se rapprochent les uns des autres, dans un processus complexe d'adaptation mutuelle. Au lieu d'informer sur la réalité du système en place (réalité économique, bancaire, impérialiste et esclavagiste), auxquelles le peuple s'est interrogé sur les moyens qui ont permis à une poignée de personnes d'amasser des richesses immenses par des voies illégales. Ceux-là, préféreraient portés à l'ordre du jour les problèmes, des mouvements populaires d'opposition, des personnes arrêtées, jetées en prison et de tous ce qui peut participer aux attaques envers la présidence de la république et l'institution militaire.

De quelle sorte de décalage d'axe s'agit-il ? De quelle sorte de déviation s'agit-il ? Être

dans l'opposition bloquantes signifie-t-il se tenir contre l'Algérie? Cela signifie-t-il ignorer le pays simplement parce que quelqu'un nationaliste est au pouvoir ? Ce questionnement ne se réfère pas seulement aux parties concernées, il se réfère à tous ceux qui font des ravages et répandent la haine à ces moments propices auxquels le pays est actuellement confronté.

Regardez les déclarations postées par les uns comme les autres. Il n'y a pas de grandes idées ou de consciences à de grands projets qui empêcheront toutes tentatives susceptibles de tirer le pouvoir en place de la catastrophe, de transformer la douleur collective en une opportunité et d'exploiter les faiblesses du pays. C'est dommage. Nous n'avons pas non plus vu d'autres partis politiques, organisation engagés ou leurs dirigeants venir en aide au pays. Pourtant, ce qui se passe est une catastrophe nationale. Il ne devrait y avoir aucune distinction entre les partis, les groupes ou les organisations. C'est une douleur collective que l'on n'a pas véritablement réussi à bien traiter jusqu'à maintenant.

A ces agents subversifs, nous leur disons que nous ne sommes pas prêts à les appuyer et à travailler pour eux et leur espace de chaos politique, même s'ils croulent sous une masse de problèmes et de stress. Lâchez vos armes de propagande et rejoignez l'Algérie compatissante dans cette lutte!

Ne pouvant vaincre l'Algérie sur tous les plans, ils s'orientent vers les feux de forêts. Il est évident que cela avait été découvert par les stratèges gardiens de la bête et leurs alliés dans leurs recherches préparatoires sur l'Algérie, mais ils ont largement sous-estimé la nation vis-à-vis de ses forces vives du pays, en pensant qu'ils pourraient avec succès provoquer un retour aux années des coups d'Etat successifs et déstabilisateurs dès le début des indépendances en Afrique.

Les indices ne manquent pas. Contrairement à la gouvernance de plusieurs pays arabes, l'Algérie a refusé de rejoindre la grande coalition saoudienne, soutenue par les occidentaux, dans son intervention armée au Yémen. En outre, depuis le début du conflit syrien l'Algérie a entretenu de bonnes relations avec celle de Bachar el Assad en Syrie et refusé de participer à la curée et au démembrement de ce pays programmé par les occidentaux et certains de leurs alliés arabes au profit de l'État hébreu. Ajouter à cela l'autodétermination du peuple Sahraoui, si longuement débattu, se trouve dans l'impasse.

Enfin, l'Algérie des principes de novembre reste l'un des derniers bastions arabes dans la défense de la cause palestinienne. Le président Abdelmadjid Tebboune a évoqué la possibilité que l'Algérie adhère aux BRICS. Chacun peut comprendre que cette position indispose le Makhzen et son puissant allié l'État sioniste d'Israël qui peuvent y voir un obstacle sérieux au « deal du siècle » qui présente un énorme avantage pour l'économie et la croissance du pays.

Tous ces énoncés sont le résultat de tentatives des agents subversifs en Algérie. C'est une des caractéristiques qui fonctionne le mieux à l'avantage de ces bandes criminelles organisées actives sur le territoire. Ils peuvent bien essayer de maquiller la réalité à leur avantage tant qu'ils veulent, mais cela ne change rien aux faits. Les algériens sont déterminés à ne pas abandonner les richesses et les ressources de leur pays à ceux qui s'alimentent des crises et du chaos.

Aujourd'hui, il y a une Algérie qui est confiante, qui connaît son potentiel, consciente de son pouvoir réel et de sa capacité de manœuvre, et qui peut transformer le soutien reçu en résultats concrets. Comme ça, ils comprendront que le pays a le pouvoir politique, économique et militaire de déchirer les cartes et les documents immoraux qui lui sont imposés.

Comment œuvrer pour une entreprise publique performante ?



Par S. TAFLIS
Expert - Consultant International
Performances Managériales et
Technologiques

Le succès d'une économie préalable une vision objective croissance réaliste tenant compte des dynamiques dans un environnement bien sur le plan interne qu'externes. En effet, face à un environnement incertain, le manager s'est souvent contenté de maintenir son champ décisionnel sur le court terme voir même à la gestion « WAIT AND SEE » occasionnant des régressions sous diverses formes. Face à des résultats, des moyens limités, l'augmentation des parts des marchés, un turn-over

SMART CITIZEN WALLET :

Le crédit social bientôt en France ?



Par Sandra Freyburger
Analyste politique, France

Les outils numériques ont joué un rôle important dans la gestion de la crise Covid, partout dans le monde.

Un rapport du Sénat datant de juin 2021 fait le point sur ce sujet, et est en lien avec la question majeure des systèmes de crédit social : une tendance qui arrivera prochainement dans notre pays ?

Focus sur le rapport du Sénat : "Crises sanitaires et outils numériques"

Commençons par présenter ce rapport du Sénat, ainsi que ses implications sur nos libertés individuelles.

Présentation du rapport et de ses objectifs

En juin 2021, le Sénat a rédigé et diffusé un rapport sur les crises sanitaires et les outils numériques.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les apports, mais également les inconvénients, voire les menaces, des outils numériques dans la gestion des crises sanitaires.

Dans une certaine mesure, le virus du Covid-19 était relativement "bénin" avec un taux de létalité de 1% environ. Mais que se passerait-il dans le cas d'une pandémie avec un taux de létalité de 5 ou 10%, ou encore qui toucherait principalement les jeunes et les actifs ?

A la suite de la pandémie liée au virus Covid-19, en France et dans d'autres pays, l'état d'impréparation de l'outillage numérique a été constaté avec effarement. Des solutions techniques ont été bricolées à la hâte, voire mises en place par des particuliers...

Le rapport sénatorial permet d'informer les sénateurs et décideurs politiques, ainsi que le grand public, sur les enseignements de la gestion de crise, en France et ailleurs dans le monde, afin de mieux gérer d'éventuelles nouvelles pandémies à l'avenir.

Par exemple, alors qu'en France, nous avons dû créer de toutes pièces des outils informatiques pour le suivi de la pandémie et pour gérer les pass sanitaires, la Chine et d'autres pays asiatiques ont apporté une réponse massive dans ce domaine. Ces pays ont fait la preuve de leur capacité à agir rapidement et efficacement.

D'ailleurs, selon le rapport, jamais dans

l'histoire un Etat n'avait suivi ("tracké") de manière aussi intrusive sa population qu'en Chine depuis 2020 !

Quel niveau de contrôle social grâce au numérique ?

L'exemple de la Chine peut nous interroger, en France, au pays des droits de l'Homme.

La liberté figure après tout en première place dans la devise de la République Française !

Le rapport du Sénat a pour but de pousser (volontairement) loin la réflexion sur l'impact potentiel des outils numériques sur nos libertés.

Voici l'analyse qui est faite des capacités de tracking social des citoyens :

- contrôle des déplacements : l'outil sait où se trouve chaque personne, à tout moment,

- contrôle de l'état de santé : des objets connectés peuvent suivre notre état de santé (température, rythme cardiaque, etc.) afin de détecter les personnes à risque d'infection,

- contrôle des transactions : l'outil a accès à nos achats, afin – par exemple – de faire un lien entre des achats de médicaments ou de matériels médicaux (masques) pouvant être liés à un risque d'infection,

- contrôle des fréquentations : il sait enfin qui on rencontre, le nombre de personnes croisées, etc.

Comme on le voit, notre vie privée est complètement connue des outils, et cela permet potentiellement une restriction et un contrôle de la part de l'État de nos moindres gestes !

Les dangers principaux des outils numériques de suivi social sont qu'ils agissent en temps réel, de manière automatisée et exhaustive : tous les citoyens peuvent être contrôlés, à tout moment, sans que cela ne coûte beaucoup à l'État.

On retrouve réellement ici la dystopie du "Big Brother" décrite dans le livre 1984 de George Orwell. (Pas évident à lire mais oeuvre édifiante et en lien avec notre réalité actuelle.)

Quels impacts sur notre vie bancaire ?

Les technologies numériques de contrôle social ont aussi une incidence sur nos comptes bancaires.

En effet, les autorités peuvent exploiter nos relevés bancaires (et réaliser un contrôle des transactions, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment).

Mais cela va même plus loin. Imaginons qu'une restriction de mouvement ait été imposée (un confinement par exemple) lors d'une épidémie. Si un outil numérique de contrôle social (mis en place par l'État) constate qu'un individu (par géolocalisation) est en infraction, ses moyens de paiement pourraient être automatiquement bloqués, et une amende prélevée automatiquement sur son compte bancaire...

C'est déjà ce qui se passe avec les radars routiers en France, en ce qui concerne

l'automatisation des amendes. La technologie est donc bien au niveau de maturité requis pour permettre ce type de dérives.

Le crédit social

Ce que le rapport du Sénat a permis de mettre en exergue, c'est que les technologies de contrôle et de tracking sociaux sont déjà mûres. Abordons à présent la question du crédit social.

Qu'est-ce que le crédit social ?

A l'origine, il s'agit d'une philosophie datant des années 1920...qui était impossible à mettre en place dans la pratique.

Mais avec le coût fortement décroissant des technologies numériques, et leur diffusion à grande échelle, depuis une cinquantaine d'années, nous y sommes, et un pays l'a mis en place à grande échelle : la Chine.

Voici les caractéristiques principales du système de crédit social chinois :

- il s'agit d'un système de réputation des citoyens et des entreprises,

- qui attribue une note comprise entre 350 et 950 points à chaque individu,
- avec des récompenses et des pénalités, en cas de non-respect des règles et lois,

- le tout est rendu possible par une surveillance généralisée, de masse, de la population (vidéosurveillance, outils numériques, etc.). Selon Wikipedia, la Chine comptait déjà 400 millions de caméras de vidéosurveillance en 2020! Ce système a pu être mis à profit lors de la crise sanitaire, mais est utilisé depuis des années pour d'autres objectifs de contrôle :

- contraindre le citoyen à rembourser ses dettes en l'empêchant de réaliser des achats ostentatoires s'il a des dettes en retard,

- suivi et contrôle des opinions politiques dissidentes en ligne,

- punition des incivilités (par exemple, en punissant le contrevenant en l'empêchant d'acheter des billets de train ou d'avion)...

Je laisse le soin aux lecteurs de se faire leur propre opinion sur la portée de ce système en termes de valeurs démocratiques et de respect de la vie privée.

Smart Citizen Wallet : le crédit social débarque en Italie

La Chine, cela peut paraître loin, alors parlons plutôt de nos voisins italiens.

Dans la ville de Bologne, suite à une expérimentation à Rome, la municipalité a mis en place un outil, le Smart Citizen Wallet, qui est accessible sur la base du volontariat.

L'outil permet d'obtenir des récompenses lorsqu'on réalise des actions vertueuses, telles que de trier correctement ses déchets ou encore de prendre les transports en commun sans avoir d'amendes.

Parmi les interventions les plus innovantes figure le portefeuille citoyen intelligent . «Le porte-monnaie du

citoyen vertueux», explique Bugani, qui avait travaillé sur le projet avec l'administration Raggi (à Rome aujourd'hui la plateforme est active en phase expérimentale). L'idée s'apparente au mécanisme d'«une collecte de points de supermarché», comme le précise l'édile lui-même. « Les citoyens seront reconnus s'ils trient les déchets, s'ils utilisent les transports en commun, s'ils gèrent bien l'énergie, s'ils ne prennent pas de sanctions de la part de l'autorité municipale, s'ils sont actifs avec la Carte Culture »

https://corriereidibologna.corriere.it/bologna/politica/22_marzo_29/bologna-patente-digitale-cittadini-virtuosi-punti-premi-un-app-tutti-servizi-5a861258-af3a-11ec-9372-638361423a51.shtml

Pour l'instant, le système est optionnel et sa portée est somme toute bénigne. Mais les bases sont en place, et selon la théorie de la pente glissante, rien n'empêche en théorie de développer les capacités de ce type d'outils.

Quelles sont les conséquences pour vous de l'arrivée du crédit social ?

En quoi le crédit social peut-il nous impacter, en France, au quotidien ?

Précisons au passage que nous en avons déjà vécu une forme très prégnante, sous la forme du pass vaccinal. En bloquant l'accès à de nombreux services et établissements privés (restaurants, théâtres, cinémas, etc.), cet outil de contrôle social représentait aussi une forme de crédit social, dans le sens qu'il pénalisait des citoyens pour leur comportement "hors norme" (la norme imposée par l'Etat étant – dans cet exemple – de se faire vacciner).

Beaucoup d'entre nous se posent la question de la nécessité d'ouvrir un compte bancaire hors de France, afin de protéger ses avoirs contre une éventuelle saisie abusive par les services de l'État.

Il est tout à fait légal d'ouvrir un compte bancaire à l'étranger. En effet, depuis la loi du 1er janvier 1990, il n'existe même plus de limitation quant à la somme détenue à l'étranger. Néanmoins, une règle impérative reste : il est obligatoire de signaler son compte à la fiscalité française

Difficile de répondre à cette question, car nul ne sait comment le gouvernement français agira dans les années à venir sur le sujet du crédit social. Et la mise en place de ces technologies n'est également possible que si les citoyens ne s'y opposent pas !

Toutefois, il semble important de suivre l'évolution de près, être conscient des possibilités actuelles de contrôle (avec les exemples donnés par la Chine et l'Italie) et d'être prêts à agir en cas de renforcement des contraintes de contrôle social.

érenne nécessite au e s'appuyant sur une apte des enjeux dynamiques multiformes aussi interne.

ment en pleine mutation vu contraint de ressembler en le limitant au gestion du « coups par acer en position d'attentionnant de ce fait des mes, à savoir la baisse de production immobilières, la perte de valeur considérable mar-

qué principalement par des départs massifs de compétences fragilisant davantage l'organisation, ...

Les apports financiers récurrents de l'état vis-à-vis de sociétés en cessation de paiement et budgétaires, dont la principale préoccupation des managers est de faire face aux besoins de fonctionnement à court terme ; représentent une contre-performance faisant basculer les tendances vers un déséquilibre global et fatal sur le plan macro-économique.

Les projections basées sur des taux de croissance récurrents de typelinéaire et aléatoire ; ne tenant pas compte de plan de développement durable à moyen et long terme ont prouvé leurs échecs car

souvent face à cette situation ; les managers se retrouvent dans une situation de fin calculateur ; justifiant des résultats biaisés en fin d'exercice au détriment des engagements pris vis-à-vis du cadre général et des parties prenantes.

Le réflexe de l'économie de production restant omniprésent dans certains secteurs publics ; il devient impératif d'opter pour une mutation plus réaliste et objective en se dotant de styles de management appropriés et plus flexibles en vue de faire face à une survie des entreprises pouvant leur être fatale et entraînant avec elle tout un secteur. Les impératifs économiques requièrent d'aller au-delà de la survie des entreprises ; à un développement durable à travers une croissance significative

à même de contribuer à moyen terme à la maîtrise de l'inflation et à un excédent de la balance commerciale.

Ceci est rendu possible grâce à la contribution de tout un chacun, fédéré par une culture d'entreprise performante faisant appel à des compétences managériales et opérationnelles vis-à-vis d'une gestion rentière limitée aux besoins strictement physiologiques.

En effet, une mise à niveau du système de gouvernance des entreprises à travers un état des lieux rapproché et impartial, par secteur et entité économique, est à entreprendre en priorité afin de dresser des plans d'actions focalisant les efforts à développer pour les secteurs relativement viables.

CORNE DE L'AFRIQUE ET SAHEL :

Des millions d'enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë

« Les enfants de la Corne de l'Afrique et du Sahel pourraient mourir en nombre dévastateur, à moins qu'une aide d'urgence ne soit fournie », a mis en garde mardi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en marge de la Semaine mondiale de l'eau.

Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, a déclaré : « L'histoire montre que lorsque des niveaux élevés de malnutrition aiguë sévère chez les enfants se combinent avec des épidémies mortelles de maladies comme le choléra ou la diarrhée, la mortalité infantile augmente de façon spectaculaire et tra-

gique ». La même source souligne que « lorsque l'eau n'est pas disponible ou n'est pas sûre, les risques pour les enfants se multiplient de manière exponentielle », ajoutant que « dans la Corne de l'Afrique et le Sahel, des millions d'enfants ne sont qu'à une maladie d'une catastrophe ».

« Le nombre de personnes touchées

par la sécheresse en Éthiopie, au Kenya et en Somalie sans accès fiable à l'eau potable est passé de 9,5 millions en février à 16,2 millions en juillet, exposant les enfants et leurs familles à un risque accru de contracter des maladies comme le choléra et la diarrhée », a fait savoir Catherine Russell Directrice générale de l'UNICEF.

L'Organisation des Nations unies indique qu'« au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, au Niger et au Nigeria, la sécheresse, les conflits et l'insécurité sont à l'origine de l'insécurité hydrique, avec 40 millions d'enfants confrontés à des niveaux extrêmement élevés de vulnérabilité à l'eau » soulignant que selon les dernières données de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) plus d'enfants meurent déjà à cause de l'eau et de l'assainissement insalubres au Sahel que dans toute autre partie du monde.

"La plupart des habitants de la Corne de l'Afrique dépendent de l'eau fournie par des vendeurs sur des camions ou des charrettes à âne. Dans les zones les plus touchées par la sécheresse, l'eau n'est plus abordable pour de nombreuses familles", note la même source. L'UNICEF déclare que « plus de 2,8 millions d'enfants dans les deux régions souffrent déjà de malnutrition aiguë sévère, ce qui signifie qu'ils risquent jusqu'à 11 fois plus de mourir de maladies d'origine hydrique que les enfants bien nourris ».

Et d'ajouter : « En Somalie, des épidémies de diarrhée aqueuse aiguë et de

choléra ont été signalées dans presque tous les districts touchés par la sécheresse, avec les 8 200 cas signalés entre janvier et juin, soit plus du double du nombre de cas signalés au cours de la même période l'an dernier. Selon la directrice de l'UNICEF, "près des deux tiers des personnes touchées sont des enfants de moins de cinq ans. Entre juin 2021 et juin 2022, l'UNICEF et ses partenaires ont traité plus de 1,2 million de cas de diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans les régions les plus touchées par la sécheresse en Éthiopie - Afar, Somalie, SNNP et Oromia' R.I.



LIBYE :

300 MIGRANTS CLANDESTINS ARRÊTÉS DANS L'OUEST DU PAYS

Les autorités libyennes ont annoncé, jeudi, l'arrestation de 300 migrants clandestins, dans l'ouest du pays.

C'est ce qui ressort d'une déclaration faite à l'Agence Anadolu par Achraf Issa, commandant de la Force de soutien des directions sécuritaires de la région occidentale, affilié au ministère libyen de l'intérieur : "300 immigrants clandestins ont été arrêtés et renvoyés au centre d'hébergement dans la capitale Tripoli, sur la base d'une décision du parquet".

Selon une déclaration faite à l'Agence Anadolu par Achraf Issa, commandant de la Force de soutien des directions sécuritaires de la région occidentale, affilié au ministère libyen de l'intérieur : "300 immigrants clandestins ont été arrêtés et renvoyés au centre d'hébergement dans la capitale Tripoli, sur la base d'une décision du parquet".

Il a expliqué que cela "s'inscrit dans un plan élaboré depuis trois mois, par la force d'appui des directions pour contrôler l'immigration clandestine et combattre ce phénomène".

"Depuis lors, plus de 3 000 immigrants illégaux ont été arrêtés, plusieurs repaires ont été perquisitionnés et plus de 20 embarca-

tions, utilisées par des passeurs, ont été confisquées", a ajouté le commandant libyen. Plus tôt dans la journée de ce jeudi, la marine libyenne a annoncé, dans un communiqué, que 146 migrants clandestins avaient été secourus en mer, alors qu'ils faisaient route vers les côtes européennes.

La Libye est considérée comme un point de départ majeur pour les migrants clandestins, fuyant la guerre et la pauvreté en Afrique et au Moyen-Orient, et souhaitant se rendre en Europe. Plusieurs migrants ne réussissent pas la traversée et finissent noyés en haute mer, à cause de l'état délabré des embarcations. I.M.

CAMEROUN

QUATRE COMMERÇANTS TUÉS DANS UNE NOUVELLE ATTAQUE DE BOKO HARAM

Quatre civils camerounais ont été tués lors d'une attaque dans la nuit de lundi à mardi dans une attaque attribuée au groupe terroriste Boko Haram dans un village à l'extrême-nord du Cameroun, situé dans le Lac Tchad, a indiqué hier à l'Agence Anadolu le préfet du département du Logon et Chari, Fombélé Mathias.

« Les terroristes de Boko Haram ont cette fois ciblé le village Katikimé, un îlot du Lac Tchad dans la commune de Darak », a indiqué le pré-

fet dudit département, précisant que « quatre commerçants ont été tués ».

« C'est une zone enclavée, dont le réseau téléphonique est presque inexistant. Les gens ne circulent qu'en pirogue, donc il est difficile de traquer ces terroristes qui se cachent dans les mangroves », a souligné cette autorité.

Le lac Tchad est une vaste étendue d'eau et de marécages parsemée d'îlots habités dans l'Ouest, dont certains sont des repaires du

groupe nigérian Boko Haram ou de sa branche dissidente, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap). En mars 2020, une centaine de soldats tchadiens avaient été tués en une nuit par le groupe Boko Haram, sur la presqu'île de Bohoma, dans la province du Lac, où se trouve une base de l'armée tchadienne. Le président tchadien, feu Idriss Déby Itno, avait lancé en avril 2020 une offensive contre les terroristes dans la région.

Dans cette zone à la frontière

du Tchad, du Nigeria, du Cameroun et du Niger, les attaques se sont multipliées ces dernières années, les terroristes profitant de leur connaissance de ce terrain marécageux.

La rébellion de Boko Haram a éclaté en 2009 dans la localité de Sambisia au nord-est du Nigeria avant de se propager dans les pays voisins.

Depuis, plus de 36 000 personnes (principalement au Nigeria) ont été tuées, et trois millions ont dû fuir leur domicile, selon l'ONU I.M.

COMORES

LE GOUVERNEMENT APPELLE LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR AU DISCERNEMENT ET À LA RETENUE

Les propos du ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin sur le droit du sol, prononcés dimanche depuis Mayotte, ont provoqué la réaction des Comores qui l'ont appelé à faire preuve de discernement et de retenue.

En effet, en visite à Mayotte, le ministre français de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérald Darmanin, a appelé dimanche à « suspendre le droit du sol » de l'île pour y freiner l'immigration clandestine "en provenance des Comores".

Dans le 101^e département français, Mayotte, le ministre de l'Intérieur a supervisé la mise en place de nouveaux moyens aériens et maritimes de lutte contre la migration clandestine.

« La hausse continue des moyens techniques et humains ne suffira pas », a déclaré Gérald Darmanin à la presse, à cette occasion.

« Il faut lutter contre l'attractivité sociale et administrative du territoire ». Mayotte est devenu le 101^e département français en 2011.

Dans un communiqué publié le mardi 23 août, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Diaspora et de la Francophonie de l'Union des Comores, Dhohir Dhoul Kamal, a indiqué qu'il avait appris « avec beaucoup d'étonnement les propos désobligeants tenus par Monsieur Gérald Darmanin » qui qualifient « les Comoriens des trois autres îles de « clandestins à Mayotte », et prétendant vouloir « lutter contre l'attractivité sociale et administrative » de l'île en freinant « l'immigration clandestine en provenance des Comores ».

Le MEA de l'Union des Comores a condamné et exprimé son désaccord par rapport à ces propos de Darmanin.

Moroni appelle, par ailleurs, Darmanin à « faire preuve de discernement et de retenue dans ses déclarations, afin de préserver les acquis du dialogue engagé, dans l'intérêt de leurs deux peuples amis » qui partagent une longue histoire.

Les autorités comoriennes ont rappelé que « les Comoriens se trouvant dans une des quatre îles des Comores ne peuvent pas être considérés comme des clandestins, dans la mesure où ils se trouvent dans leur propre territoire ».

HANDBALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MASCULIN U20

Défaite de l'Algérie face à l'Egypte

La sélection algérienne de handball des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 27 à 39, (mi-temps : 10-17), en match comptant pour la 3ème et dernière journée du groupe B du Championnat d'Afrique masculin de la catégorie, disputé hier à Kigali.



C'est la première défaite des Algériens dans le tournoi, après deux victoires obtenues devant le Congo (31-30) et la Libye (38-23). Dans l'autre match du groupe B, la Libye a battu le Congo sur le score de 23 à 21. A l'issue de cette ultime journée de la

phase de poules, l'Egypte (6 points) termine en tête du groupe B, devant l'Algérie (4 pts) et la Libye (2 pts), alors que le Congo ferme la marche avec 0 point. En demi-finales, prévues vendredi, l'Algérie sera opposée au leader du groupe A, dont la dernière

rencontre est programmée jeudi, entre la Tunisie et le Maroc. Pour rappel, l'Algérie ainsi que les trois autres demi-finalistes ont assuré leur qualification au Mondial des U21, prévu du 20 juin au 2 juillet 2023 en Allemagne et en Grèce. Les deux places res-

tantes se joueront lors des matchs de classement prévus vendredi et samedi. Le point final du groupe B du Championnat d'Afrique des nations masculin des moins de 20 ans (U20), après les matchs de la 3ème journée disputés hier à Kigali (Rwanda) **R.S**

LE PORTIER PORTERA DÉSORMAIS LE MAILLOT DE LA JSK

Medjadel : «J'ai choisi la JSK pour gagner des titres»

C'est désormais officiel, le gardien Abderrahmane Medjadel portera le maillot de la JSK cette saison. Après le transfert d'Azzeddine Doukha au CRB, les dirigeants de la JSK ont racheté la lettre de libération de Medjadel du PAC. Il a paraphé son contrat de deux saisons au profit des Jaune et Vert et il est la 12ème recrue de la JSK en cette période du mercato. Agé de 24 ans, le gardien international algérien formé à l'OGC Mascara et qui a porté les couleurs de l'Olympique de Médéa et le Paradou AC est une bonne pioce. Contrairement à Azzeddine Doukha qui n'est pas qualifié pour jouer les tours préliminaires de la Ligue des champions avec le CRB, à la suite d'une erreur administrative, le nouveau gardien de la JSK Abderrahmane Medjadel quant à lui est qualifié pour cette prestigieuse compétition. Selon une source de la

IL A ENTAMÉ LES ENTRAÎNEMENTS HIER

Le lendemain de son transfert à la JSK, Abderrahmane Medjadel s'est rendu à la ville de Tizi Ouzou pour rejoindre sa nouvelle équipe. Après la séance de présentation programmée à l'hôtel Le Relais Vert, le joueur s'est déplacé au stade du 1er-Novembre-1954 avec le reste de ses coéquipiers pour entamer la préparation. Le nouveau portier des Jaune et vert portera le numéro 22 et doit attendre encore pour effectuer ses

débuts, puisque le gardien Yacine Sidi-Salah est pressenti titulaire pour les premiers matchs du championnat.

«JE SUIS LÀ POUR PROGRESSER AUSSI»

Le nouveau gardien de la JSK Abderrahmane Medjadel s'est exprimé sur son transfert à la JSK, en marge de la cérémonie de présentation. Il se dit très content de rejoindre un aussi grand club. «Je suis très content de rejoindre la JSK qui est un grand club. La JSK est un club de titres et j'ai opté pour ce maillot afin de progresser davantage et aller de l'avant. Plusieurs joueurs qui sont passés par la JSK ont atteint leur objectif de jouer en équipe nationale. Si j'ai choisi la JSK c'est pour gagner aussi des titres et apporter un plus.»

«JE NE CRAINS PAS LA CONCURRENCE DE SIDI-SALAH ET HADID»

n plus de Medjadel, la JSK renferme de bons gardiens à l'image d'Yacine Sidi-Salah et aussi du jeune Mohamed-Idir Hadid. Le nouveau portier ne craint pas la concurrence et semble confiant d'arracher sa place. «Certes, Sidi-Salah est le meilleur gardien dans l'équipe, mais je ne crains pas la concurrence avec Sidi-Salah et Hadid. La concurrence est une bonne chose pour l'équipe mais aussi pour les joueurs.»

«J'AI FAIT LE MEILLEUR CHOIX»

En poursuivant ses déclarations, l'ancien gardien de l'Olympique de Médéa et du Paradou AC affirme qu'il a fait le bon choix en optant pour le club le plus titré d'Algérie. «J'ai fait le meilleur choix et j'ai opté pour la JSK par conviction. Je vais tout faire pour honorer mon contrat avec ce grand club qui joue toujours les titres. La JSK n'est plus à présenter et tout le monde connaît les valeurs de ce prestigieux club.»

«MON OBJECTIF EST DE GARDER MA PLACE EN SÉLECTION»

Pour ce qui est de ses objectifs, le gardien international algérien ambitionne de gagner des titres avec la JSK et garder sa place en sélection nationale. «Mon objectif est de gagner des titres avec la JSK et garder ma place en équipe nationale.»

«TOUT POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES SUPPORTERS»

Pour conclure, la dernière recrue des Jaune et Vert, en cette période du mercato s'est adressé aux supporters de la JSK pour leur demander de l'aider dans sa mission. «Je remercie les supporters pour leur accueil. Je leur dis que j'ai signé pour un grand club et je leur demande de m'aider et me soutenir pour répondre à leurs attentes et gagner des titres ensemble.»

In Compétition

COURSE DE MÉHARIS À TINDOUF 1^{ER} CHAMPIONNAT DU SAHEL, DÈS LA FIN 2022

La wilaya de Tindouf abritera, du 18 décembre 2022 au 2 janvier 2023, la première édition du Championnat du Sahel de la course de méharis, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Ce rendez-vous, verra la participation des méharistes représentant le Sahara Occidental, la Mauritanie, la Libye, le Niger, la Tunisie, le Mali ainsi que l'Algérie pays hôte de la compétition, a précisé à l'APS le président du Comité arabe de courses de méharis, Abdallah Bouam. Il a ajouté que la ligue de wilaya de courses de méharis, a entamé les préparatifs pour organiser ce championnat, et ce après deux années de retard pour cause de crise sanitaire liée au Covid-19. Il a fait savoir aussi que l'organisation de cette manifestation a été retenue, juste après l'annonce officielle de la création de la ligue de wilaya de courses de méharis à Tindouf et l'élection de l'Algérie à la tête du Comité arabe de courses traditionnelles de méharis, affilié à la Fédération Arabe du patrimoine et des sports traditionnels basé au Liban. Cette manifestation qui englobe, en parallèle, de nombreuses activités culturelles et artistiques, sera aussi l'occasion de valoriser et de faire connaître le patrimoine culturel que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays, a-t-il poursuivi. Elle vise également à contribuer à la promotion et la sauvegarde des jeux et sports traditionnels et à ancrer cette discipline susceptible de jouer son rôle dans le développement de l'activité touristique, chez les différentes tranches d'âges, selon le comité organisateur de l'événement.

R.S

SLIMANI REJOINT BELAILI AU STADE BRESTOIS

Islam Slimani va résilier son contrat à l'amiable avec le Sporting Portugal. Il devra percevoir une somme d'argent conséquente en guise de dédommagement. Par ailleurs, l'attaquant international devrait officialiser sa venue au Stade Brestois dans les heures à venir. Si Islam Slimani tarde à trancher sur sa future destination, c'est aussi en raison du contrat qui le lie au Sporting Portugal, qui expire l'année prochaine, soit en juin 2023. Mais aux dernières nouvelles, il a trouvé un accord avec les responsables du club lisboète pour une séparation à l'amiable. Selon les médias portugais, l'attaquant international devra percevoir une somme d'argent conséquente, en guise de dédommagement. En effet, les responsables de Sporting Portugal vont lui verser la moitié de ses mensualités qu'il devait percevoir jusqu'à la fin de son bail. Si tout se déroule comme prévu, le divorce sera acté dans les prochaines heures.

« SUPER SLIM » VA-T-IL OFFICIALIZER SA VENUE AU SB29 DEMAIN ?

Maintenant qu'il a trouvé un accord avec les responsables de Sporting Portugal, Islam Slimani pourra officialiser sa venue au Stade Brestois. Comme tout le monde le sait, le meilleur buteur de la sélection nationale a trouvé un accord avec les responsables du club Breton. Il ne reste désormais que la signature du contrat. Mais selon le journaliste de « L'Equipe », Nabil Djellit, « Super Slim » est à 98 % au Stade Brestois. La signature du contrat est imminente. Elle pourrait avoir lieu demain au plus tard possible. Cela dit, et sauf surprise de dernière minute, Slimani va revenir en Ligue 1 Uber Eats pour rebondir. Il devrait évoluer au Stade Brestois pour la saison prochaine, à côté de ses compatriotes Youcef Belaili et Haris Belkebla. A noter que l'enfant de Cheraga a fait des concessions salariales pour rejoindre le SB29.

R.S

BACHIR YELLES, ARTISTE PEINTRE, MINIATURISTE

Une vie au service de l'art

Artiste peintre, miniaturiste, premier directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, consultant en architecture des monuments, conservateur de musées ou encore enseignant, Bachir Yelles, le doyen des plasticiens algériens, a tiré sa révérence après une longue vie vouée aux arts et à la culture algérienne.

Disparu mardi à l'âge de 100 ans, Bachir Yelles aura marqué son passage en dirigeant la conception des maquettes de Maqam Echahid (Sanctuaire du Martyr) et du Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger en plus d'avoir laissé son empreinte en intervenant sur la mosquée Emir-Abdelkader et en réalisant de nombreux timbres-poste dédiés aux métiers de l'artisanat et au costume traditionnel algérien. De nombreux artistes et anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts ont rendu hommage à un pionnier qui a voué sa vie à l'art "à un moment où tout était à construire", dirigeant d'une main de maître une prestigieuse école pendant vingt ans en y intégrant des monuments comme M'hammed Issiakhem et Choukri Mesli. L'artiste peintre et sculpteur, Rachid Djemaï, qui a intégré l'école des Beaux-arts en 1966, rappelle le mérite de Bachir Yelles qui a dirigé "l'Ecole de l'architecture et des Beaux-arts et non pas juste les beaux-arts", précisant que cet établissement "assurait une formation en architecture, en art et en arts appliqués". Soulignant le dévouement et la rigueur du directeur, Rachid Djemaï salue la grande capacité de Bachir Yelles à "gérer des département aussi importants, aussi différents et aussi exigeants les uns que les autres", rappelant qu'à l'époque il fallait "former des algériens, trouver des formateurs, et assurer la disponibilité du matériel nécessaire à chacun". Le plasticien, journaliste et écrivain Djaoudet Guessouma, a regretté la perte d'un "pilier de la culture algérienne qui avait très vite pris conscience de la nécessité de construire, former et algérianiser", ce qu'il s'était acharné à réaliser à la tête de l'école. Etudiant de cette prestigieuse école lors des dernières années de service de Bachir Yelles, Karim Sergoua, plasticien et enseignant aux Beaux-arts, salue la mémoire d'un "gestionnaire irréprochable qui croyait en ce projet de grande école".

UNE ÉCOLE DE RENOM DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE POUR L'ALGÉRIE

Il confie que Yelles, qui rendait régulièrement visite aux ateliers des étudiants, considérait qu'il "devait donner à l'Algérie une école de renom dans le domaine artistique". Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a rappelé l'apport de Bachir Yelles, "un des plus importants artistes peintres algériens contemporains, qui aura laissé son empreinte dans les arts plastiques et l'architecture". Né en 1921 à Tlemcen, Bachir Yelles avait intégré l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger en 1943 et avait participé à la première exposition de peintres et miniaturistes algériens, en 1944. Il rejoint l'Ecole des beaux-arts de Paris et organise sa première exposition individuelle en 1948, avec un catalogue rédigé par son ami, l'illustre écrivain Mohamed Dib, et va promouvoir le patrimoine de sa ville natale. Après le recouvrement de l'indépendance, Bachir Yelles est le premier directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts d'Alger, et deviendra également fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (Unap). Il est également connu pour ses nombreuses interventions plastiques ou architecturales sur des édifices comme Maqam Echahid, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la mosquée Emir Abdelkader de Constantine ou le Centre national des archives à Alger en plus d'autres institutions. Depuis les années 2000 de nombreuses expositions et rétrospectives lui ont été dédiées, alors que le musée national des Beaux-arts compte une salle qui porte son nom. Bachir Yelles a été inhumé mercredi au cimetière de Sidi M'hammed à Alger en présence d'un grand nombre de plasticiens et de ses anciens élèves.

R.C

11^e FESTIVAL CULTUREL CHAÛBI

Une réussite totale

Le 11e Festival culturel national de la chanson chaâbi a pris fin, il y a quelques jours à Alger, avec une prestation de haute facture du grand Abdelkader Chaou, devant un public nombreux qui s'est également délecté sur les airs de plusieurs cheikhs de la nouvelle scène de ce genre populaire.

La salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), où ce bel événement a élu domicile entre le 10 et le 15 août dernier n'a pas désempli, et pour cause, le très nombreux public présent, qui, par manque de places disponibles, a dû occuper les allées réservées aux déplacements des spectateurs, bravant ainsi, la hausse des températures et le taux élevé de l'humidité dans la salle. Interrompu durant sept ans, ce grand rendez-vous annuel, est désormais de retour, consacrant sa 11e édition à la mise en valeur de l'œuvre singulière et le parcours atypique du grand maître de la chansonnette chaâbi, Mahboub Safar Bati (1919-2000), ce grand philosophe du texte et de la partition musicale, dont la signature demeure encore

synonyme de succès. Dirigés d'une main de maître par le maestro Djamel Taâlbi, une quinzaine de musiciens virtuoses, dont Nacer Hini au piano, Krimou Bouaziz au tar et l'unique femme de l'orchestre, Saliha Ould Moussa au luth, a soutenu les chanteurs, Tarek Difli de Constantine, Mohamed Yacine Lounici de Ain Defla, Hakim El Ankis, Kamel Aziz et le grand cheikh, Abdelkader Chaou d'Alger, qui ont enchanté l'assistance à travers des prestations pleines, généreusement rendues dans des atmosphères conviviales et festives. Dans une ambiance de grands soirs, et après l'interprétation en prélude musicale de "Oh Yan'tiya", les chanteurs à la mandole ont rendu entre autres pièces, "Loghzal Z'hiro", "Djohra", "Khed'ha ou chafet'ha hamra", "T'chawrou aâliya yamine halfou", "Oh yan'tiya" et "Ahliya". Trois beaux textes poétiques, "Kelmet el Istiqlelel", "Adjini b'lehnana" et "Lem'raya", lus par leur auteur, Kamel Cherchar avec un ton chaleureux et une diction de conteur, ont été très appréciés et fortement

applaudis par l'assistance. Dansant et reprenant les refrains ponctués par des youyous et des applaudissements, le public a également pu se délecter sur les airs des pièces, "Welfi Meriem" (du poète et musicien Kaddour Ben achour Zerhouni / 1850-1938), "Er'biâe inouwwar", "Rahet larwah", "Wallah man'sitek ya lilet el bareh", "Qalbi ma yahmel dak dak" et d'autres encore. Grand moment de la soirée, lorsque le 11e Festival culturel national de la chanson chaâbi a rendu hommage, sous des salves d'applaudissements et des youyous nourris, au grand banjoïste Sid Ali Zeghdoud, un artiste discret au charisme professionnel pourtant imposant, qui a passé 43 ans d'une carrière prolifique à soutenir toutes les grandes figures qu'a connu le genre chaâbi depuis deux générations. Reprenant en chœurs plusieurs refrains des plus connus du genre chaâbi, notamment ceux écrits et composés par le regretté artiste mis à l'honneur, l'assistance a savouré tous les moments de la cérémonie de clôture de cette 11e édi-

tion, dans l'allégresse et la volupté. Auparavant, le public a assisté à la projection d'un document filmé d'une quinzaine de minutes, retraçant la vie et l'œuvre du regretté maître de la chansonnette chaâbi, Mahboub Safar Bati, conçu et réalisé par le commissaire de cette 11e édition, Abdelkader Bendamache, qui n'a pas caché son "bonheur" d'entendre tous les praticiens et connaisseurs du genre chaâbi, invités au festival et présents à la cérémonie de clôture parler de "Réussite de l'événement". Le 11e Festival culturel national de la chanson Chaâbi, étalé durant six jours, du 10 au 15 août, a présenté plusieurs chanteurs, notamment ceux de la nouvelle scène, qui sont venus, de toutes les régions d'Algérie honorer la mémoire du Cheikh Mahboubati et célébrer le retour de ce festival, un espace dédié à la découverte et la promotion des jeunes talents, ainsi qu'à la préservation et la transmission de ce genre populaire au riche patrimoine populaire et culturel.

Synthèse R.C

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook
 : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
 Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

L'EXPRESSDZ®

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya D'Alger Eucalyptus 28 juillet 2022
 Le :
 Circonscription Administrative De Baraki
 Commune Des Eucalyptus
 Réf : 36 / D.E.E / 2022

**Monsieur le Président De L'APC
 Des Eucalyptus
 A
 Entreprise bekouassa ahmed
 Fraction N°46 commune bouzghaia chlef.**

Objet : Mise en demeure N° 02.

L'entreprise **Bekouassa Ahmed** Dont le siège est: **FRACTION N°46 COMMUNE BOUZGHAIA CHLEF**. Titulaire du contrat N° 032/2021 en date du 02/12/2021 et ODS N° 010/2022 en date du 09/01/ 2022 relative aux :

ETUDE, REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE DE 200 REPAS A L'ECOLE EMIR ABDELKADER.

L'entreprise est mise en demeure a cause de ne pas avoir répondu au mise en demeure n°01 qui consiste au refus de notification de l'ODS de démarrage des travaux pour démarrer le chantier , et cela dans un délai **03 jours** après la publication de cette mise en demeure dans les journaux .

Faute de satisfaire a cette mise en demeure, Le maitre de l'ouvrage ce retrouvera dans l'obligation d'appliquer les mesures correctives prévu a cet effet par la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 25/08/2022 ANEP : N° 2216016503

L'Angola s'apprête à négocier son adhésion à l'Accord de partenariat économique Union européenne-Afrique australe



La plupart des exportations angolaises vers l'UE bénéficient jusqu'ici d'un traitement préférentiel, car le pays producteur de pétrole est classé parmi les nations les moins avancées. Mais Luanda devrait perdre ce statut en 2027.

L'Angola et l'Union européenne (UE) devraient entamer prochainement des négociations sur un accord commercial, dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE) existant entre le groupe des vingt-sept et six pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe, a rapporté l'agence Reuters le jeudi 18 août, citant un document et un porte-parole de l'UE. « Nous sommes maintenant en mesure d'ouvrir des négociations officielles, mais il n'y a pas encore de date convenue avec l'Angola. Nous pensons que cela se fera au cours du dernier trimestre de cette année », a déclaré à Reuters un porte-parole de l'UE. Le feu vert au lancement des négociations, qui déboucheraient sur l'adhésion de l'Angola à l'Accord de partenariat économique Union européenne-Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), a été donné fin juillet dernier, selon un document de l'UE. Dans le cadre de cet Accord de partenariat économique, l'UE a entièrement sup-

primé les droits de douane et les quotas sur toutes les importations en provenance du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, de la Namibie et du Swaziland, et a presque entièrement levé les droits sur les exportations sud-africaines, qui restent cependant soumises à des quotas. En contrepartie, les six pays d'Afrique australe ont supprimé les droits de douane sur près de 86% des exportations de l'UE. L'Angola n'a pas rejoint l'accord de partenariat économique UE-CDAA signé en 2016, étant donné que la plupart des exportations angolaises vers l'UE bénéficient déjà d'un traitement préférentiel, car le pays producteur de pétrole est classé parmi les nations les moins avancées. Mais l'Angola devrait perdre ce statut en 2027, grâce à une forte croissance économique alimentée essentiellement par les exportations de brut, ce qui signifie que ses exportations vers le marché européen seront soumises à des droits de douane. Une éventuelle adhésion de Luanda à l'Accord de partenariat économique UE-CDAA augmente-

rait les exportations de produits angolais vers l'UE et réduirait la prédominance du pétrole, qui représente actuellement la quasi-totalité des exportations en valeur. Selon les estimations de l'UE, les produits angolais tels que les crevettes congelées, l'éthanol, le son de blé et les bananes sont susceptibles de bénéficier le plus de la levée attendue des droits de douane. L'Angola pourrait aussi accroître ses exportations de pétrole vers le bloc des 27, alors que l'UE cherche à se sevrer des hydrocarbures russes. L'UE pourrait, quant à elle, exporter la majorité de ses produits vers l'Angola avec des droits de douane réduits, ce qui risque de poser de sérieux défis pour les industries nationales bien que l'Accord de partenariat économique UE-CDAA autorise théoriquement les pays d'Afrique australe à protéger leurs produits sensibles d'une libéralisation totale et mettre en place des mesures de sauvegarde lorsque les importations en provenance de l'UE augmentent trop rapidement. **In Ecofin**

TWITTER AURAIT INDUIT LES RÉGULATEURS AMÉRICAINS EN ERREUR, SELON UN LANCEUR D'ALERTE

L'ancien chef de la sécurité du réseau social, Peiter Zatko, a accusé, dans une plainte déposée en juillet 2022, Twitter d'avoir induit les régulateurs des Etats-Unis en erreur concernant sa capacité à se défendre contre les pirates informatiques et les comptes de spam. C'est une accusation qui pourrait avoir d'importantes conséquences dans le procès qui oppose Twitter à Elon Musk. Le réseau social aurait induit les régulateurs américains en erreur concernant sa capacité à se défendre contre les pirates informatiques et les comptes de spam, selon une plainte déposée par Peiter Zatko, l'ancien chef de la sécurité du réseau social. Il a indiqué dans sa plainte que Twitter aurait affirmé à tort avoir un plan solide en matière de sécurité. La plainte a été déposée en juillet dernier auprès de l'organisme américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers, du département de la Justice, ainsi qu'auprès de la Federal Trade Commission. Twitter aurait privilégié la progression du nombre d'utilisateurs au lieu de la lutte contre les comptes de spams, selon le document. Ces accusations interviennent alors que Twitter a intenté un procès contre Elon Musk pour violation du contrat de rachat du réseau social pour 44 milliards de dollars. Le patron de Tesla a mis fin début juillet à l'accord de rachat de Twitter, accusant le groupe d'avoir manqué à ses obligations contractuelles en fournissant notamment des données erronées ou incomplètes sur le nombre de faux comptes. Des accusations rejetées par le réseau social. Par la suite, Elon Musk a à son tour attaqué Twitter en justice. Le procès de ce rachat avorté doit se dérouler du 17 au 21 octobre devant la Delaware Court of Chancery, un tribunal spécialisé en droit des affaires. Selon des documents rendus publics lundi, Elon Musk a fait remettre à Jack Dorsey, le cofondateur de Twitter, une injonction à fournir plusieurs documents en lien avec l'accord de rachat passé en avril dernier. Des informations rapportées par Le Figaro. Selon ces mêmes documents, Jack Dorsey, qui a quitté la direction générale de réseau social à l'oiseau bleu en novembre, a également été sommé de donner au patron de SpaceX des informations sur les faux comptes présents sur le réseau social, ou encore sur la manière dont la plateforme dénombre les utilisateurs actifs. Les fichiers présents chez Jack Dorsey depuis janvier 2019 sont concernés par cette injonction.

In L'Opinion

ERDOGAN, GRAND GAGNANT DE LA GUERRE EN UKRAINE ?

Le président turc a su tirer profit de ses liens avec les deux parties pour réaliser des gains diplomatiques incontestables, redonnant la stature de son pays sur la scène internationale. Le pays joue sur

tous les tableaux.

Tandis que le Kremlin a été mis au ban de la communauté internationale depuis son invasion de l'Ukraine, débutée il y a tout juste six mois, la Turquie a de son côté rehaussé avec brio sa stature internationale. Au point d'être décrite par certains observateurs comme la grande gagnante de la guerre en Ukraine...

IR

ENERGIE :

Les Européens achètent encore beaucoup de pétrole russe

Depuis six mois, la guerre en Ukraine se déroule aussi sur le front énergétique. Alors que l'Union européenne a adopté fin mai une interdiction partielle des importations de pétrole russe, les raffineurs du Vieux Continent ne se sont jamais autant fournis auprès de ce pays que la semaine dernière. Alors que, depuis le 24 février, les pays occidentaux tentent d'assécher l'économie russe en la privant du fruit de ses exportations d'hydrocarbures, Bloomberg constate que "les expéditions maritimes [de pétrole brut russe] vers les acheteurs européens ont atteint leur plus haut niveau depuis avril" la semaine dernière, "certains raffineurs continuant à traiter les barils même depuis l'invasion de l'Ukraine par Moscou". "La Chine et l'Inde ne sont pas les seuls pays à acheter du pétrole

russe", commente Le Temps. La semaine dernière, l'Asie était encore la principale destination des exportations de brut russe, avec 50 % (1,71 million de barils), mais l'Europe en achetait 45 % (1,55 million de barils). "En Méditerranée, dans le nord du continent et dans la région de la mer Noire, partout les livraisons sont en hausse."

ITALIE, TURQUIE, PAYS-BAS, ROUMANIE, BULGARIE

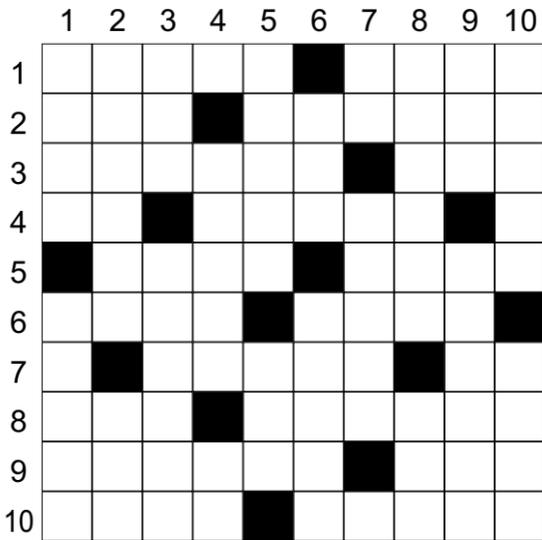
Et ce n'est pas probablement la Hongrie, qui avait ferraillé contre l'embargo décidé fin mai par l'Union européenne et obtenu une exception, qui fait des stocks pour l'hiver : le pétrole russe arrive "surtout en Italie, en Turquie, aux Pays-Bas, en Roumanie et en Bulgarie", détaille le quotidien suisse. C'est que "l'interdiction par l'Union européenne des importations maritimes de brut russe doit



entrer en vigueur en décembre", rappelle Bloomberg. Pour Le Temps, "c'est comme si les pays européens faisaient le plein de combustibles pour affronter l'hiver, qui s'annonce difficile sur le front énergétique". La Russie cherche aussi de nouveaux débouchés. "Deux navires ont déchargé à El-Hamra, sur la côte méditerranéenne de l'Égypte, après la visite du ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, dans le pays le mois dernier", remarque l'agence américaine. Et même si le baril de brut russe rapporte moins que les barils saoudien ou américain depuis l'invasion de l'Ukraine, "les recettes de l'exportation de brut qui alimentent le trésor de guerre du Kremlin restent plus élevées qu'elles ne l'étaient avant la guerre", selon les calculs de Bloomberg.

In Courrier International

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Rivière du sud de la France - Pays américains.
- 2- Matière visqueuse et tenace qui sert à prendre les oiseaux - Faire ou effectuer.
- 3- Repose dans le sommeil - Espèce de graminacées.
- 4- Conjonction - Fit monter.
- 5- Palpe - Assistance.
- 6- Possessif - Vase.
- 7- Rassemblé - Possessif. 8- Métal espagnol - Filles du frère ou de la soeur.
- 9- Racontée - Possèdent.
- 10- Pronom possessif - Allé dehors.

VERTICALEMENT

- 1- Ville du sud de la France - Rois des animaux.
- 2- Orifice du larynx - Rayon.
- 3- Adjectif possessif anglais - Aube.
- 4- Courte distance - Symbole chimique du radon.
- 5- L'araignée peut en fabriquer - Article.
- 6- Petite prairie - Attachées.
- 7- Démonstratif - Change.
- 8- Relatif à la ville - Instrument à vent.
- 9- Joli - fou. 10- Espace sablé - Ville d'Italie.

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Vidéo-cassette Vidécassette Vidéocassette Vidéaucassette	Typographe Typographe Typographe Typographe
Mignar Minward Mignard Mygnard	Panonceau Pannonceau Panoncau Pananceau

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- GALOP - ORGE. 2- ROI - IRREEL. 3- AUMALE - CLE. 4- ST - RAVIT - V.
5- ANTI - SUCE. 6- ETAU - ZAMA. 7- L - ISNIA - LE. 8- IST - TACHAT. 9- MERIEM - EIN. 10- AMES - AMUSA.
VERTICALEMENT
1- GRAS - ELIMA. 2- AOUTAT - SEM. 3- LIM - NAITRE. 4- O - ARTUS - IS. 5- PILAI - NTE. 6- REV - ZIAMA. 7- OR - ISAAC - M. 8- RECTUM - HEU. 9- GEL - CALAIS. 10- ELEVE - ETNA.

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
INCINERER - TIC - PAVE - SIROP - TEL - SE - EMERI - LEURRA - ST - PRALINE - UT - MITE - IMPER - AI - AQUARIUMS - URNES - AS - TE - TSETSE.
VERTICALEMENT
ANTISEPTIQUE - CIREUR - MUR - DICO - RAMPANT - PERLIERES - CEP - MAITRISE - RATE - NE - DEVERSE - AMAS - RELIT - LISSE.

4 FOIS QUATRE

Dinosaure - Eglantier - Missionnaire - Extincteur

BIFFE-TOUT

DOUANIER

MOTS FLÉCHÉS NEUFSURDOUZE

RELIGIEUSES PARTIE DU MÈTRE	BERGES ARBRIS- SEAUX	TRAVESTIE LIVRE DE MESSE	INVENTÉE CHAMBRE	CROCHETS SANGLANTS
VOGUES ENORMES				
GRIFFONNÉE VIEUX OUI		EST-SUD- EST RÉPÉTÉS AU THÉÂTRE	ABRIS MILITAIRE	
BUT VISÉ AVEC UNE ARME DÉDUISIS			BLANCHÂTRE	CRIBLA
NÉ 12 MOIS		NOMMÉES SANS ASPÉRITÉS	RECUEIL DE BONS MOTS DES MOIS	
FATIGUES ABÎMAS	RESTAU- RANTS DIEU SOLAIRE			
		VA ÊTRE		

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 9 lettres Il est vraiment très petit

REUNIMIDMMMRNIO CER
 JEUNEDADAMIMIROIRR
 FPNDEIPIIROOTMOULE
 AAETEOPMGACUIITISD
 INABIRTI RHTFIRSCU
 BIINA E ANI BEA O LO ONI
 LEAARMRUORURRGE EIT
 ERLRNUBTTETDPUV TNR
 BSABTN O INECPRENOMA
 OICSAIUONIHARULCTB
 NGOHSISNCNESGLEERA
 BOLEAIDAMFMPAILNAI
 OLAALTHUNIIBILBUIS
 NIUOCIEOAMNLOEAITM
 AECVEOIAMEOCECTIUI
 VVGRRMNLUMTRETARRN
 IEERA ECAPSEAUUELEE
 DNOCEANO LAJBGT RACT

- ARBRE
- ARTISAN
- BALLON
- BAMBIN
- BOCAL
- BONBON
- BUT
- CAGIBI
- CAHIER
- CAMION
- CHATEAU
- CHEMIN
- COEUR
- COLIS
- COLLET
- COMITE
- DETAIL
- DIABLE

- DIMINUER
- DIMINUTION
- DIVAN
- ESPACE
- ETROIT
- FAIBLE
- FILET
- GATEAU
- GLACON
- GOSSE
- HOMME
- INFIME
- JALON
- JETON
- JEUNE
- LIVRE
- LOCAL
- LOGIS

- MAIGRE
- MAIGRIOT
- MAIGRIR
- MINCEUR
- MINET
- MINEUR
- MIOCHE
- MIROIR
- MOUFLET
- MOULE
- MOUTARD
- MURET
- NEGRE
- NEVEU
- NUMERO
- OCEAN
- OISEAU
- PANIER

- PEINTRE
- PIED
- PIETRE
- POETE
- PRENOM
- PROFIT
- RABAIS
- RATER
- RECOIN
- REDUIT
- RENTIER
- REVENU
- SALAIRE
- TERRAIN
- TIROIR
- TRACT
- TRAIT
- UN NAIN

6^E RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
PLUS DE 1.900 AGENTS MOBILISÉS À BLIDA

Plus de 1.900 agents ont été mobilisés, par la wilaya de Blida, en prévision du sixième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) prévu en septembre prochain, a-t-on appris, hier, des responsables en charge de cette opération. "La wilaya a mobilisé 1.986 agents pour la réalisation du recensement, dont 76 formateurs, 1.609 agents recenseurs, 244 contrôleurs et 57 agents de réserve", a indiqué, à l'APS, la responsable en charge de ce RGPH, l'ingénieur Mameche Nadia, lors d'une réunion de la commission de wilaya, présidée par le wali Kamel Nouisser, pour apporter les dernières retouches relatives à cette opération. Les préparatifs pour le lancement du RGPH, prévu pour septembre prochain, ont été entamés depuis près de deux ans, avec notamment la

répartition du territoire de la wilaya en 1.704 circonscriptions, a-t-elle observé. "Des sessions de formation de sept jours seront organisées, à partir de la première semaine de septembre, au profit des agents formateurs, qui seront chargés, à leur tour, de former des agents exécutifs au niveau des 25 communes de la wilaya de Blida", a précisé Mme Mameche. Lors de cette réunion, ayant regroupé différents directeurs concernés (équipements publics, transports, jeunesse et sports, éducation, administration locale et autres), le wali a insisté sur l'"impérative mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour l'encadrement de ce RGPH, notamment au volet transport", en vue de "rallier les zones les plus reculées de la wilaya, au regard de la complexité de la

configuration du réseau urbain, (constructions anarchiques, bidonvilles, fermes, etc)", a-t-il observé. M.Nouisser a, également, donné des instructions pour le choix d'agents compétents, expérimentés et fiables pour fournir des données précises et assurer le succès de cette opération. Selon le wali, ce recensement, qui s'étalera sur 15 jours, vise notamment "la maîtrise des mécanismes de planification pour la mise en place d'une stratégie nationale en matière de développement local, ainsi que l'élaboration de politiques publiques efficaces adaptées aux besoins des citoyens". Cette opération est la sixième du genre en Algérie, après celles organisées en 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008, rappelle-t-on.

R.R.

Alger 23°
 Ouargla 29°
 Constantine 21°
 Oran 22°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:33	12:50	16:36	19:32	20:55

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 25 AOÛT 2022 // N°374 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabder-Rahmane, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés aux secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des Finances, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 24 août 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. A l'entame de cette réunion, le Gouvernement a observé une minute de silence à la mémoire des victimes des incendies ayant touché récemment certaines Wilayas du pays. Aussi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a présenté un exposé sur le bilan des derniers incendies ainsi que les mesures qui ont été prises pour y faire face. De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a fait part des dispositions engagées pour le recensement des personnes touchées en vue de procéder, dans les meilleurs délais, à leur indemnisation et à la compensation immédiate des dommages et des pertes causées aux infrastructures et aux moyens de production. A l'issue de ces deux exposés, le Premier ministre a rappelé les directives de Monsieur le Président de la République relatives à l'indemnisation des victimes et des personnes touchées par ces incendies dans les plus brefs délais en prenant en charge leurs préoccupations. Le Premier ministre a également tenu à saluer le



formidable élan de solidarité de nos citoyens et de la société civile nationale pour le soutien et l'aide de la population touchée. Comme il a tenu également à saluer l'intervention des services de la Protection civile, des gardes forestiers, du génie rural et de l'Armée Nationale Populaire". Par ailleurs, le Gouvernement a eu à examiner d'autres points qui concernent :

LE SECTEUR DES FINANCES :

Le Gouvernement a examiné un avant-projet de Loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020, présenté par le ministre des Finances. Ce texte intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles consacrant le contrôle du législatif sur l'exécutif, qui doit rendre compte à chacune des chambres du Parlement de l'utilisation des crédits budgétaires qu'elle a votés pour chaque exercice. Il s'agit également de fournir une information de qualité afin de permettre aux parties prenantes (les ordonnateurs du budget de l'Etat, la communauté des chercheurs et les universitaires ainsi que l'ensemble des citoyens), de se constituer une opinion avisée sur la gouvernance financière et la performance des institutions chargées de la gestion des finances publiques.

Enfin et conformément aux procédures établies, cet avant-projet de Loi sera examiné lors d'un prochain Conseil des Ministres.

L'INVESTISSEMENT :

Le Gouvernement a examiné trois (03) projets de Décrets exécutifs qui s'inscrivent dans le cadre de la finalisation des travaux d'élaboration de textes d'application de la Loi relative à l'investissement. Il s'agit du : 1- Projet de Décret exécutif fixant les critères de qualification des investissements structurels, les modalités du bénéfice des avantages d'exploitation et les grilles d'évaluation.

2- Projet de Décret exécutif fixant les listes des activités, des biens et services non éligibles aux avantages ainsi que les seuils minima requis pour le bénéfice de la garantie de transfert.

Ces deux projets de texte visent notamment à garantir une meilleure orientation des avantages accordés par l'Etat aux véritables investisseurs porteurs de richesse et créateurs d'emplois, à travers une grille d'évaluation basée sur des critères quantifiables et objectifs.

Il s'agit également de définir des listes négatives des activités, biens et services non éligibles aux avantages prévus par la nouvelle Loi relative à l'investissement, lesquelles listes ont été élaborées en se basant notamment sur un examen approfondi du tissu industriel de notre pays.

3- Projet de Décret Exécutif relatif au suivi des investissements et aux sanctions applicables pour non-respect des obligations et engagements souscrits.

Ce projet de texte d'application a pour objet de préciser les procédures relatives à la mission de suivi confiée aux organismes et administrations concernés par la mise en œuvre du nouveau cadre législatif et réglementaire régissant l'investissement. L'objectif étant de garantir un suivi et un accompagnement permanent aux investissements, durant toute la période du bénéfice des avantages accordés par la Loi précitée, d'une part, et, d'autre part, de dissuader toute tentative de détournement des avantages octroyés.

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Dans le cadre du suivi de l'exécution des décisions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des Ministres du 19 Mai 2022, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire sur l'état d'avancement de la concrétisation du programme complémentaire de développement décidé au profit de la Wilaya de Khenchela.

A ce titre, le Premier ministre a demandé à l'ensemble des secteurs concernés par la finalisation des projets de développement, d'accélérer la cadence des travaux afin de répondre aux préoccupations des citoyens de cette Wilaya.

LUTTE ANTITERRORISTE ET CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE MULTIFORME LES OPÉRATIONS EFFICIENTES DE L'ANP



Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 17 au 23 août 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national. C'est ce qu'affirme un communiqué du Ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions Militaires, (08) narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction des quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à (167) kilogrammes de kif traité et sais 01 fusil mitrailleur FMPK et 661 balles, alors que (23) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession de 56594 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions Militaires.. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont

intercepté, à Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 183 individus et saisi 21 véhicules, 223 groupes électrogènes, (125) marteaux piqueurs, (02) détecteurs de métaux, (03) tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que (11) autres individus ont été arrêtés et (04) fusils de chasse, (01) pistolet automatique, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande s'élevant à (37,5) tonnes, (111 200) paquets de tabacs et (1 320) unités de diverses boissons ont été saisis à In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf, Ouargla, Djelfa, Tizi Ouzou et Saïda. Dans le même contexte, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (31 395) litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et El-Oued. Les Garde-côtes ont déjoué, également au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (20) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (102) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.